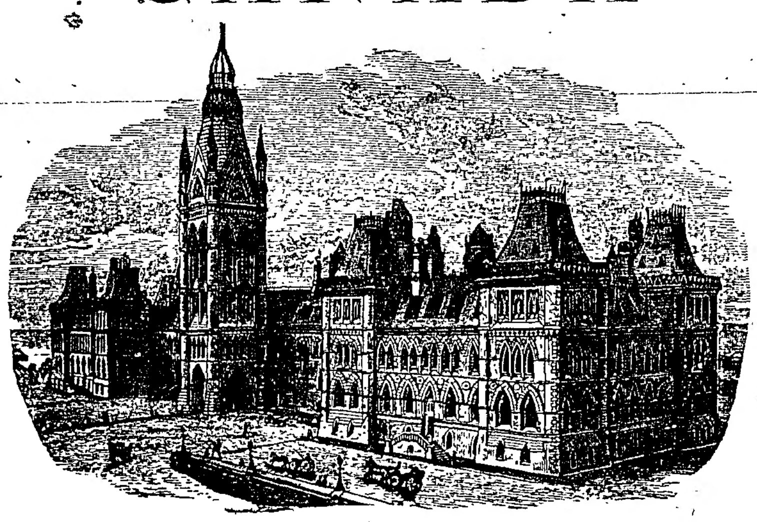
CANADA



Batisse du Parlement, Ottawa.

LE GUIDE DU COLON

Français, Belge et Suisse

Avec Illustrations — Edition pour l'Europe.

OTTAWA

1894

Imp. Ferriaux, 21, rue des Dames, Paris.

FERMES GRATUITES EN CANADA

Le gouvernement du Canada donne gratuitement à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants, 160 acres de bonne terre à blé soit :

64 HECTARES DE TERRE POUR RIEN

C'est ce qu'on appelle un lot gratuit ou *homestead*, (prononcez homested).
Lire dans cette brochure le chapitre : Les terres gratuites. Moyen de les obtenir.

OBLIGATIONS A REMPLIR

D'après la loi les obligations à l'égard des établissements gratuits peuvent être remplies de troi nande pour inscrip-
tion suivant que enir propriétaire.

1. — Trois a it laquelle le colon
ne peut être ab. nnées sans forfaire
à son inscriptio

2. — Résider un rayon, de deux
milles de son ét ment, peut importe
dans quel temps ence de trois mois
non interrompu sur son établisse-
ment. Dans la cription. dix acres
(4 hectares) d cres (6 hectares)
additionnels da 5 hectares) durant
la troisième an encés la deuxième
année et vingt-

3 — Le Colo premières années ;
(mais il doit pa nençant à cultiver
son lot dans les la première année
il doit labourer tares) de terrain ;
dans la deuxiè s) et labourer et
préparer pour bâtir une maison
habitable. L'insc ider sur le terrain
à l'expiration des et s'il ne réside sur
son établissemen ées subséquentes.

LA ITES

Ou titre de prop agent local ou aux
inspecteurs d'éta

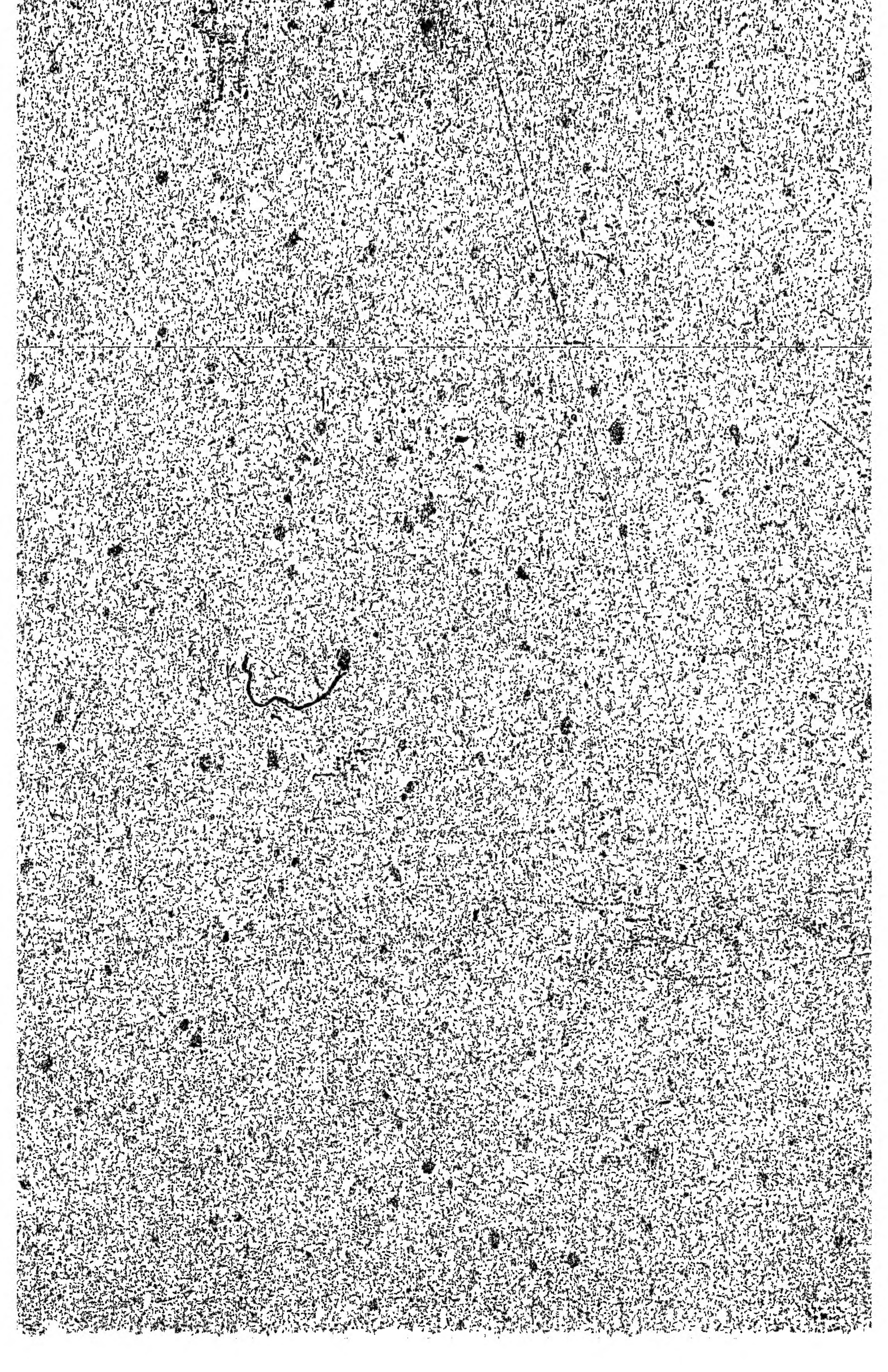
*Avant de dema is par écrit six mois
d'avance au Com a.*

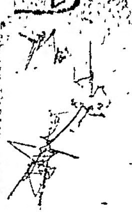
Pour toutes a **du Ministère
de l'Intérieur**

BOIS DE CHAUFFAGE ET DE CONSTRUCTION

Les colons qui ont du bois sur leur homestead peuvent s'en servir pour leurs chauffage ou leurs constructions, mais ils ne peuvent en vendre avant d'avoir leurs titres de propriétés à moins d'avoir obtenu un permis du coût de 25 cents (1 fr.25) et de payer à l'agent du gouvernement un droit de 25 cents par corde de bois de chauffage.

Les colons qui n'ont pas de bois sur leurs lots gratuits doivent se procurer près de l'agent du gouvernement un permis du coût de 25 cents qui leur donne le droit de couper gratuitement sur les terres du gouvernement pour leur usage. 1800 pieds linéaires de billots pour construction n'ayant pas plus de 12 pouces etit bout. 400 perches à toiture, 2,500 perches de tremble pour clôture et 3 de bois sec.





CANADA

GUIDE

DU

COLON FRANÇAIS, BELGE ET SUISSE.

TABLE DES MATIÈRES



PUISSANCE DU CANADA.

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES ÉMIGRANTS.

Le Canada, découvert en 1534 par Jacques Cartier, navigateur français de Saint-Malo, est une ancienne colonie française d'Amérique, la *Nouvelle France*, qui fut cédée à l'Angleterre en 1763. Il comptait alors 60,000 habitants.

Situation. — Le Canada est à peu près de la même étendue que l'Europe et pourrait contenir seize fois la France; il est borné au Nord par l'Océan glacial arctique, au Sud par les Etats-Unis, à l'Est par l'Océan Atlantique, à l'Ouest par l'Océan Pacifique; ces deux océans sont reliés par l'Intercolonial et le chemin de fer canadien du Pacifique qui traversent le Canada de l'Est à l'Ouest, d'Halifax à Vancouver, sur une longueur de 3.752 milles (6.038 kilomètres).

Population. — Le nombre des personnes parlant français est aujourd'hui de près de 2 millions; les Canadiens français ont conservé la langue, les mœurs et la religion de leur ancienne mère-patrie; ils forment environ le tiers de la population du Canada, qui dépasse actuellement 5 millions d'habitants.

Gouvernement. — Le Canada comprend sept provinces formées en confédération, sous le nom de **Puissance du Canada**, avec **Ottawa** pour capitale. Il est administré par un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre de députés. D'après la constitution, le français et l'anglais sont les deux langues officielles; chaque province a son gouvernement particulier.

Les sept provinces du Canada sont : la **Nouvelle Écosse**, capitale *Halifax;* le **Nouveau Brunswick**, capitale *Frédérikton,* ville principale *Saint-Jean;* l'Ile du **Prince-Edouard**, capitale *Charlottetown;* **Québec,** capitale *Québec,* ville principale *Montréal;* **Ontario**, capitale *Toronto;* **Manitoba**, capitale *Winnipeg;* **Colombie Anglaise**, capitale *Victoria,* ville principale *Vancouver.* On compte aussi 4 districts qui formeront plus tard des provinces, ce sont : Assiniboia, capitale Régina; Alberta, capitale Calgary; Saskatchewan, capitale Prince-Albert; Athabaska, capitale Dunegan. Le Manitoba et ces 4 territoires forment ce qu'on appelle ordinairement le Nord-Ouest du Canada.

Les Libertés civiles et religieuses sont complètes.

Armée. — Il n'y a pas d'armée permanente, pas de service militaire obligatoire, mais une milice ou garde nationale volontaire; la police suffit au maintien de l'ordre. La sécurité est très grande partout.

L'Instruction y est aussi répandue qu'en France ou en Belgique; il y a partout des écoles, des collèges, des pensionnats pour les filles appelés couvents, et plusieurs universités.

Impôts. — Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du gouvernement sont les douanes et les contributions indirectes.

Les voies de communication existent dans toutes les parties du pays; les routes, les chemins de fer, qui ont une longueur de plus de 15.000 milles ou 24.139 kilomètres, les canaux pénètrent partout.

Les postes sont très bien organisées; dans chaque municipalité il y a un ou deux bureaux de poste; pour l'Europe, la France et la Belgique, il y a trois ou quatre départs par semaine.

Le télégraphe existe presque partout dans tous les centres de population et à toutes les stations de chemin de fer.

La Religion. — La liberté des cultes est complète et les églises sont complètement séparées de l'Etat, excepté dans la province de Québec, où la religion catholique possède encore, sur ses fidèles, les mêmes pouvoirs qu'elle avait du temps de la domination française.

Climat. — A cause de son étendue, le Canada possède une grande variété de climats, il fait froid en hiver, mais très chaud en été, le pays est d'une salubrité incontestable dans toutes ses parties, et la longévité des habitants y est remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver qui est plus froid qu'en France, à latitude égale; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17° 5 centigrades et à Paris de 16° 9. La neige qui couvre le sol en hiver, protège les prairies, le blé semé l'automne, et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. Les labours se font l'automne et le printemps. La rapidité de la végétation est surprenante et on ne peut s'en faire une idée en Europe; ainsi les blés semés dans les mois d'avril ou de mai sont toujours mûrs en août, et les foins se font en juin et juillet.

Produits de l'agriculture. — Le Canada produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc., tous les grains, blé, orge, avoine, maïs, y poussent en abondance; le foin, le tabac dont la culture est libre, les pommes de terre, les légumes fournissent d'abondantes récoltes et leur culture donne de bons profits.

Récoltes. — Les récoltes de grains varient suivant l'état de fertilité du sol; l'agriculture, surtout dans la Province de Québec, n'est pas partout très avancée, on emploie trop peu d'engrais et on épuise souvent les terres par de trop fréquentes récoltes de grains, mais malgré cela la moyenne des récoltes est, en Canada, aussi élevée qu'en France et le produit des terres nouvellement défrichées est parfois extraordinaire, surtout au Manitoba et dans les territoires de l'Ouest où le gouvernement donne gratuitement 64 hectares de bonne terre à tout homme âgé de plus de 18 ans.

Valeur du bétail, renseignements divers. — Les chevaux valent de 400 à 500 fr., les vaches 125 à 150 fr. chaque, les bœufs de travail par paire de 350 à 500 fr., les moutons et les porcs de 15 à 50 fr. suivant la race et la grosseur. Les prix des outils, des meubles, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France; il ne sert à rien d'en emporter avec soi. Le pain vaut à Montréal de 13 à 15 centimes la livre, le bœuf de 30 à 60 centimes, le mouton de 50 à 60 centimes, le lard salé de 40 à 50 centimes, le beurre de 70 à 90 centimes, le café de 1 fr. 25 à 2 fr., le sucre de 20 à 40 centimes par livre, le sel de 3 fr à 5 fr. les 200 livres, les pommes de terre, de 4 à 6 fr. l'hecto-

litre, le pétrole 0 fr. 25 le litre, la farine 18 à 25 francs par 88 kilogs (200 livres), et le reste en proportion; ces prix sont un peu plus élevés dans les centres éloignés. Les draps ordinaires, indiennes, flanelles, cotons, habits et chaussures sont au même prix qu'en France; les draps fins, les toiles et les marchandises de luxe sont plus chers en Canada.

Les Instruments d'agriculture. Leur valeur. — Le Canada se sert des instruments d'agriculture les plus perfectionnés; ils sont tous fabriqués dans le pays, sont bien faits, très solides et se vendent à meilleur marché qu'en Europe. Ainsi les charrues en fer et acier valent, suivant les localités, de 75 à 150 fr., les semoirs à cheval de 300 à 500 fr., les râteaux à cheval de 125 à 150 fr., les faucheuses de 300 à 400 fr., les moissonneuses-lieuses de 600 à 800 fr., les charrettes à 2 roues de 80 à 100 fr., et les chariots à 4 roues (wagons) de 300 à 400 fr.

Le Commerce et l'Industrie, depuis quelques années, se sont développés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, principalement dans la province de Québec, les facilités d'établissement très grandes, mais il y a quelques changements, avec l'Europe, dans les procédés et les usages qu'il est bon de connaître si l'on veut réussir.

Ouvriers. — Les salaires ne sont pas plus élevés qu'à Paris, et généralement les ouvriers du pays suffisent. Nous ne conseillons donc pas aux ouvriers de venir en Canada, à moins qu'ils n'aient quelque argent pour acheter une petite ferme qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier, ou bien une place assurée d'avance. Il n'y a d'avenir certain que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme peuvent se placer pour 2 fr. 50 à 3 fr. 50 par jour et la nourriture, et les journaliers, l'été, pour 5 et 6 francs dans les villes. Les servantes et les cuisinières sont très recherchées, les premières depuis 20 jusqu'à 40 francs par mois, les secondes depuis 30 jusqu'à 50 francs, tout en aidant au ménage.

Les Capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité; le taux de l'intérêt sur hypothèque varie de 6 à 8 pour 100; les caisses d'épargne donnent de 3 à 4 pour 100 aux déposants. Les grands propriétaires qui voudraient établir plusieurs fermes en Canada feront bien d'amener avec eux leurs fermiers ou métayers; les facilités pour être propriétaires en Canada sont si grandes qu'on y trouve difficilement des fermiers ou métayers. Cet emploi des capitaux est très rémunérateur et sans aucuns risques.

La naturalisation canadienne s'obtient après trois ans de séjour. Les étrangers jouissent de tous les droits des habitants du pays, mais ils ne peuvent voter qu'au bout de trois ans.

La pêche et la chasse sont libres, le poisson et le gibier abondent. Il n'y a ni serpents, ni bêtes féroces, ni animaux dangereux.

Poids et mesures. — La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, l'hectare 2 1/2 acres, le gallon 4 litres 1/2, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1609 mètres ou 1760 verges; la verge vaut 3 pieds, le pied $0^{m},30\ 1/2$. L'arpent de Québec a une superficie de 34 ares. Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper; mais il se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 francs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large, ou 3 1/2 mètres cubes; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Monnaie de Canada. — Les émigrants font mieux, avant de partir d'Europe, de changer leur argent contre des traites ou lettres de crédit, délivrées en France et en Belgique et payables en Canada, ou de prendre des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses, payables à Montréal ou Winnipeg, mais ça coûte un peu plus cher que les traites. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de 5 francs, mais dont la valeur réelle est d'environ 5 fr. 25; la piastre est divisée en cent parties appelées centins ou sous. Le signe $ placé devant des chiffres signifie piastre. Les émigrants peuvent aussi apporter des pièces d'or françaises ou anglaises; elles n'ont pas cours en Canada, mais la pièce de 20 francs y a une valeur de $ 3,75 à 3,80, et les livres sterling, achetées en France à raison de 4 pour 101 francs valent en Canada au moins $ 4,85 chaque. Les Etats-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

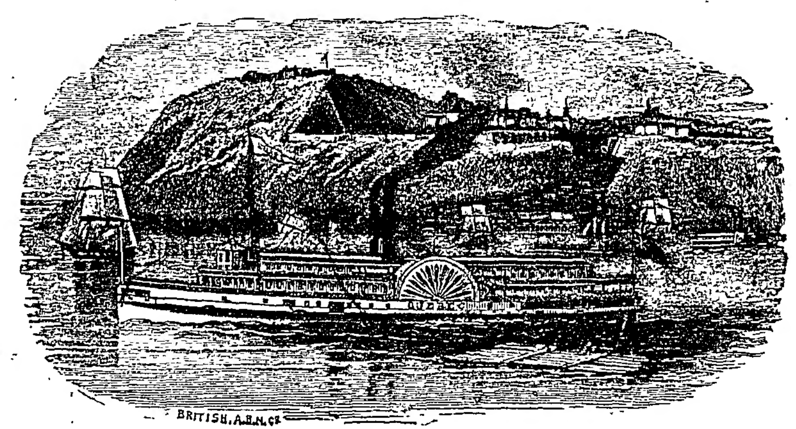
Temps pour émigrer. — Le meilleur moment pour venir en Canada est du mois de mai au mois d'octobre; cependant ceux qui vont au Manitoba et qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix.

Voyage. — Il n'est pas besoin de passeport, des papiers pour constater l'identité suffisent. Le voyage de France ou Belgique prend de 10 à 12 jours.

Bagages. — N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plume ou des matelas de laine et des couvertures. Ne pas s'embarrasser de meubles ou d'outils pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché.

Les prix de passage de France et de Belgique pour venir en Canada varient, suivant les ports d'embarquement et le tarif des Compagnies, de 125 à 175 francs jusqu'à Montréal et de 170 à 260 francs pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta suivant l'éloignement plus ou moins considérable des stations où l'on veut descendre.

En arrivant en Canada, à Québec, les émigrants trouveront au Bu-



QUÉBEC. — Où l'on débarque en Canada.

reau officiel du Gouvernement, sur les quais mêmes du débarquement,

des renseignements très détaillés sur les lots gratuits, la valeur des terres, les meilleurs endroits pour s'établir, ainsi que des recommandations pour les personnes à qui s'adresser.

Les personnes qui désirent avoir des renseignements encore plus détaillés, n'ont qu'à demander les brochures, cartes et circulaires sur le Canada.

LA PROVINCE DE QUÉBEC.

La province de Québec est située à l'Est du Canada et traversée par le fleuve Saint-Laurent qui se jette dans l'Océan Atlantique. Elle compte 1500 000 habitants. Sur ce nombre, près de 1300 000 sont d'origine française et parlent français. La capitale est **Québec**; la ville principale **Montréal**.

On peut obtenir des brochures détaillées sur cette province au ministère de l'Agriculture et de la colonisation à Québec.

MANITOBA, ALBERTA, ASSINIBOIA, SASKATCHEWAN.

La province de **Manitoba**, capitale **Winnipeg**, est une des sept provinces qui forment **la Puissance du Canada**. Elle est située au centre de l'Amérique du Nord, à égale distance entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique, et a une superficie de 73956 milles carrés ou 19 080 648 hectares.

L'ouverture du chemin de fer canadien du Pacifique, en 1882, a contribué beaucoup au développement de cette province. En 1871, on y comptait 19,000 habitants; en 1881, 65,954; en 1886, 108,640, et en 1891, 154,442. Il ne se récoltait pas de blé en 1871, mais en 1887 il s'en est récolté 14 millions de minots (5,090,900 hectolitres), 20 millions en 1890, et près de 30 millions en 1891.

La province de **Saskatchewan**, capitale **Prince-Albert**, est située à l'ouest de celle de Manitoba; sa superficie est à peu près la même, ses terres aussi fertiles, mais les terres gratuites données par le Gouvernement sont plus avantageuses qu'au Manitoba, parce qu'elles sont plus près du chemin de fer. Le territoire de ces provinces ainsi que celui de l'**Alberta**, capitale **Calgary**, est composé en grande partie de prairies naturelles, avec du bois en quantité suffisante; ces prairies forment des pâturages magnifiques, et une fois mises en culture, produisent, sans engrais, des récoltes de blé extraordinaires.

Dans l'**Assiniboia**, le long de la rivière Souris, se trouvent de riches mines de charbon.

Le climat du Manitoba et de la Saskatchewan, un des plus sains de l'univers, est chaud en été et froid en hiver; la température moyenne de l'été y est de 19 degrés centigrades (65° à 67° Fahrenheit); l'hiver, qui commence à la fin de novembre et finit en mars, dure moins longtemps que celui des provinces de l'Est; il y tombe aussi moins de neige.

Les terres si fertiles du Manitoba et de la Saskatchewan sont cependant en friche pour la plus grande partie, faute d'habitants; aussi est-ce dans le but de peupler le pays, que le Gouvernement donne

POUR RIEN 64 HECTARES DE BONNE TERRE.

à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants.

Il faut peu d'argent pour s'établir dans ces provinces du Canada; en y arrivant en mars ou avril, on peut labourer, semer et récolter, dès la première année, du lin, de l'orge, de l'avoine, du blé, etc...

Il y a partout de nombreuses colonies françaises, belges et suisses. Il y a beaucoup de chasse et de la pêche dans les lacs et les grandes rivières; on n'y rencontre ni serpents, ni bêtes féroces, ni animaux dangereux.

Les Indiens (sauvages) sont peu nombreux, presque tous civilisés et convertis, et nullement à craindre. Ils viennent souvent s'offrir pour travailler sur les terres.

Pourquoi émigrer en Canada ? Qui doit émigrer ?

Ce qu'il faut avant tout au Canada, pays agricole, ce sont des cultivateurs; ceux-là surtout sont assurés du succès.

Le simple paysan ne possédant que quelques centaines de francs, le petit propriétaire avec un peu de capital trouvera, dans l'Ouest du Canada, des avantages incomparables :

Une terre d'une richesse prodigieuse que le Gouvernement donne gratuitement par lots de 64 hectares (160 acres);

Un pays sain, exempt de fièvres, sans reptiles ni animaux dangereux;

Un gouvernement libre, issu du suffrage populaire, garantissant à tous une sécurité absolue;

Un pays prospère, doté de bonnes lois, avec ses écoles, ses églises, ses institutions, son commerce et ses industries; une véritable terre promise enfin, où la fortune et l'aisance attendent l'homme laborieux.

Pourquoi demeurer dans la vieille Europe surchargée d'impôts et de population; pourquoi rester dans les anciennes provinces où la terre est hors de prix et où un père de famille ne peut établir ses enfants autour de lui; pourquoi végéter sur de petits morceaux de terre qui suffisent à peine à nourrir misérablement ceux qui les cultivent; pourquoi rester plus longtemps à travailler sur des fermes qui ne vous appartiendront jamais, lorsqu'il vous suffit de venir en Canada pour devenir propriétaire et obtenir

POUR RIEN 64 HECTARES (160 ACRES)

d'une terre vierge, sans pareille, produisant, sans engrais, de 25 à 40 hectolitres de blé à l'hectare (30 à 45 minots à l'acre).

Le cultivateur trouvera dans l'ouest du Canada, un lot de ferme gratuit, qu'avec son travail il fera fructifier; plus il aura d'enfants, mieux il réussira, car il pourra se passer de main-d'œuvre étrangère.

Le capitaliste pourra placer ses capitaux en toute sécurité à de bons intérêts, ou se livrer à l'élevage des bêtes à cornes, des chevaux et des moutons sur les belles prairies du Canada, opérations des plus lucratives.

Les jeunes filles, connaissant bien les travaux du ménage, trouveront aisément à se placer, dès leur arrivée en Canada, à des gages assez élevés, car les bonnes servantes sont très recherchées. Les filles sont rares dans l'Ouest du Canada, où les hommes sont en majorité; elles se marient vite, non pas pour leur dot, on ne leur en demande pas, mais pour leurs qualités qui valent bien un capital.

Les avocats, commis, écrivains, littérateurs, professeurs, employés de commerce et de bureau, les gérants de propriété, chefs de culture, contremaîtres, surveillants, comptables, teneurs de livres, garde-chasses, cochers, les gens sans métier, n'ont pas besoin de venir en Canada, ils n'ont aucune chance de succès; de bons bras valent souvent mieux pour vivre que l'instruction. Les viveurs, les fils de famille plus ou moins ruinés, à la recherche de positions lucratives et de places de directeurs qui les fassent vivre à ne rien faire, les ivrognes, les paresseux peuvent rester chez eux, ils ne réussiront pas; les bons à rien dans leur patrie, ne deviendront pas meilleurs en Canada, ils trouveront le pays mauvais, tandis que ce sont eux qui ne valent rien. Les alouettes ne tombent pas plus rôties en Canada qu'ailleurs; comme partout, il faut travailler, mais en Canada avec le même travail qu'en Europe, on obtient des salaires plus élevés et on a la chance de devenir propriétaire, ce qui, pour le pauvre, est presque impossible en Europe.

Quant aux ouvriers de bons métiers, menuisiers, charpentiers, forgerons, maçons, ils sont moins demandés, mais il y a aussi place pour eux, s'ils ont un peu d'argent pour attendre l'ouvrage, qu'ils ne sont pas toujours assurés d'avoir en arrivant, et ils devront modifier leurs modes de travail, adopter les outils, usages et costumes du pays, s'ils veulent obtenir les mêmes salaires que les ouvriers canadiens. Bien des émigrants d'Europe devront aussi abandonner leurs prétentions souvent ridicules de supériorité et ne pas se figurer qu'ils viennent en Amérique apporter la lumière et qu'on ne peut se passer d'eux; c'est le contraire qui est vrai.

Le Canada est à la tête du progrès; l'Europe a plus à apprendre chez nous que nous n'avons à apprendre d'elle.

Le fermier canadien est dans une aisance inconnue en Europe, il ne se prive de rien, il jouit de la vie. Depuis 20 ans, nous n'avons jamais vu un paysan français ou belge, sobre, économe, travailleur, comme il y en a tant par ici, ne pas réussir en Canada. A ceux-là, s'ils veulent bien écouter les conseils qu'on leur donne dans leur intérêt, nous garantissons le succès quand ils viennent avec seulement 1,000 francs ($ 200). Nous en avons tant vu réussir, qui n'avaient que peu et pour ainsi dire pas d'argent, que nous ne pouvons douter de la réussite de ceux qui ont quelques ressources. Quant aux ouvriers de ferme qui travaillent en France et en Belgique à des salaires dérisoires, qu'ils aillent au Canada, dès leur arrivée, ils seront assurés d'être placés avec un salaire raisonnable et, dans peu de temps, ils posséderont une ferme à eux.

Pour les cultivateurs, le Canada est un des plus beaux pays du monde; la lecture de cette brochure vous le prouvera par des faits, en attendant que vous puissiez venir vous en convaincre par vous-même. Ce n'est d'ailleurs qu'en disant simplement la vérité, sans jamais avoir recours aux mensonges et aux exagérations, que nous désirons attirer l'attention des émigrants sur les nombreux avantages qu'ils rencontreront en Canada. C'est en agissant franchement et honnêtement avec tous, que nous espérons faire une œuvre durable et mériter la reconnaissance de tous ceux qui, venus en Canada d'après nos conseils, nous devront l'aisance et le bonheur. Ce sera notre récompense, nous n'en demandons pas d'autre.

LES PRAIRIES DU CANADA.

LEUR FERTILITÉ.

Les grandes prairies de l'ouest du Canada qui s'étendent depuis Winnipeg jusqu'aux Montagnes Rocheuses, renferment plus de 250 millions d'acres (cent millions d'hectares) de bonne terre arable. Il y en a de deux sortes : la prairie haute propre à la culture du blé, et la prairie basse où le foin atteint de grandes proportions, bonne surtout pour l'élevage. C'est dans ce territoire magnifique, sans égal au monde, que



Le premier labour dans la prairie.

viennent, chaque année, chercher l'aisance et le bonheur, des milliers de cultivateurs d'Europe. C'est là que se trouve le futur grenier d'abondance qui doit fournir à l'Europe la plus grande partie du blé qui lui manque.

Figurez-vous les grandes plaines de la Beauce, en France, couvertes de hautes herbes, entrecoupées çà et là de rivières et de bouquets de bois, se déroulant sur une étendue de plusieurs milliers de lieues, et vous aurez une faible idée de ce que sont les prairies canadiennes.

Un sol noir comme de l'encre, d'une richesse extraordinaire, deux pieds d'humus, de terreau, de fumier pourri, reposant sur un fonds d'argile marneuse, telle est la composition de cette terre merveilleuse.

La profondeur de cette couche de terre noire d'alluvion varie de un à quatre pieds; en quelques endroits, on a même trouvé qu'elle attei-

gnait douze à quatorze pieds (3 mètres 60 à 4 mètres), et des analyses chimiques ont établi que la terre des prairies est une des plus riches du monde et la plus propice à la culture du blé.

Cette grande richesse s'explique facilement par le fait que les excréments des oiseaux et des animaux, les cendres provenant des incendies des herbes sèches et la décomposition des végétaux se sont accumulés depuis des siècles et ont été recueillis sur un sol imperméable à la base d'argile, ancien lit d'une mer. Aucune partie du Canada ou de la France, à l'exception de quelques terrains d'alluvion, ne peut donner une idée de la valeur et de la qualité de cette terre.

Pendant 30 ans, on a vu des cultivateurs semer du blé à la même place et pendant ce temps, la récolte a toujours été la même, variant entre 15 et 40 minots à l'acre (15 à 35 hectolitres à l'hectare). Jamais on n'emploie de fumier, quelques cultivateurs prétendent même qu'il est nuisible. C'est sur ce territoire incomparable que le gouvernement du Canada invite à s'établir les colons d'Europe, en les engageant à venir prendre leur part de ce riche patrimoine et en leur offrant gratuitement 64 hectares de bonne terre (160 acres).

L'EAU ET LE BOIS.

On trouve l'eau partout à des profondeurs variant de 20 à 100 pieds (6 à 30 mètres) et souvent moins. Il y a moins de sources, de rivières et de ruisseaux, il est vrai, que dans la province de Québec, mais il suffit de creuser des puits pour se procurer de l'eau potable en abondance. Le colon creuse lui-même son puits habituellement, soit à la main, comme en France, ou bien en enfonçant dans la terre des tubes en fer jusqu'à ce qu'il atteigne une veine d'eau. On l'aspire alors au moyen d'une pompe.

Quelques municipalités intelligentes possèdent des machines spéciales avec lesquelles elles font creuser presque pour rien des puits artésiens aux colons qui le demandent; dans ce cas, le fermier nourrit le conducteur de la machine qui est payé par la municipalité, fournit le cheval pour tourner la tarière en forme de tire-bouchon, qui creuse le puits, et le tuyau en bois, que l'on pose à l'intérieur pour empêcher l'éboulement de la terre, toutes dépenses que l'on peut évaluer à $ 8 (40 fr.), dont la moitié pour le tuyau, pour un puits de 50 pieds (15 mètres). Ces puits ont généralement une largeur de 16 pouces (40 centimètres), ils ne tarissent jamais lorsqu'ils ont une profondeur suffisante, ordinairement de 50 à 100 pieds (15 à 30 mètres).

Quant au bois de construction et de chauffage, presque tous les bords des rivières et des cours d'eau en sont garnis; dans le Sud et le Nord, on en trouve en quantité, ainsi qu'auprès des Montagnes Rocheuses. Et il ne faut pas oublier que la grande forêt qui commence au lac Supérieur s'étend jusqu'à une quinzaine de lieues à l'est de Winnipeg. Il n'y a donc pas à craindre que le bois de construction fasse jamais défaut dans les prairies et, quant au chauffage, la Providence semble y avoir pourvu en dotant le Nord-Ouest d'immenses et riches mines de charbon. Il y a aussi des poêles que l'on chauffe avec de la paille. Le prix du bois varie, suivant les localités, de $ 1.25 à $ 4 la corde de 3 stères 1/2, c'est-à-dire de 6 fr. 25 à 20 francs, ce qui est très bon marché.

Les principaux bois que l'on rencontre dans les prairies sont : le chêne, le frêne, le bois blanc et surtout le peuplier-tremble que l'on trouve partout dans la prairie en bouquets, et qui sert pour le chauffage

et la construction. A l'est de Winnipeg, on trouve aussi le pin, l'épinette (sapin), le cèdre et l'épinette rouge (tamarac).

SYSTÈME D'ARPENTAGE.

Le système d'arpentage ou de division des terres est le plus simple du monde. Chaque canton ou township forme juste un carré ayant 6 milles de côté (9 kilom. 65 m.), il a donc une superficie de 36 milles carrés ou 90 kilomètres carrés. Chaque township est divisé en 36 sections de 1 mille carré ou 640 acres chacune (258 hectares). Ces sections sont subdivisées en demi-sections de 320 acres, et en quarts de section de 160 acres (64 hectares). Les divisions sont indiquées par des poteaux placés aux coins. Ce sont les quarts de section qui constituent les lots de chaque colon.

Au Manitoba, il y a un chemin public de 99 pieds de large autour de chaque section; dans l'Alberta et les autres territoires, il y a un chemin de 66 pieds autour des sections 1 et 12, 2 et 11, 3 et 10, etc., c'est-à-dire autour de chaque deux sections.

La figure ci-dessous donne une idée exacte d'un township et de ses divisions :

640 acres.
258 hectares.
1 mille.
1609 m.

NORD.

OUEST. — EST.

	32 Gouv.	33 C. P. R.	34 Gouv.	35 C. P. R.	36 Gouv.
30 Gouv.	29 École.	28 Gouv.	27 C. P. R.	26 B. H.	25 C. P. R.
19 C. P. R.	20 Gouv.	21 C. P. R.	22 Gouv.	23 C. P. R.	24 Gouv.
18 Gouv.	17 C. P. R.	16 Gouv.	15 C. P. R.	14 Gouv.	13 C. P. R.
7 C. P. R.	8 B. H.	9 C. P. R.	10 Gouv.	11 École.	12 Gouv.
6 Gouv.	5 C. P. R.	4 Gouv.	3 C. P. R.	2 Gouv.	1 C. P. R.

SUD.

Nota. — C. P. R. veut dire *Chemin de fer Pacifique.*
B. H. — *Compagnie de la Baie d'Hudson.*
Gouv. — *Gouvernement du Canada.*

Les sections portant les numéros pairs, c'est-à-dire 2, 4, 6, 8, 10, etc., à l'exception des numéros 8 et 26, appartiennent au gouvernement, qui les donne gratuitement aux colons. Les sections impaires 1, 3, 5, 7, 9 sont généralement la propriété de la Compagnie du Pacifique, à l'exception des sections 11 et 29, qui sont vendues pour le soutien des écoles. C'est la Compagnie de la Baie d'Hudson qui possède les numéros 8 et 26.

LES TERRES GRATUITES (HOMESTEADS). — MOYEN DE LES OBTENIR — LES CONDITIONS.

On appelle *Homestead* (prononcez hômestèd), l'octroi gratuit, moyennant $ 10 (52 fr. 50), pour payer les frais de bureau que le gouverne-



Une charrue avec siège en Canada

ment fait, de 160 acres de terre (64 hectares) à tout homme âgé de plus de dix-huit ans, ou aux veuves ayant des enfants.

Il y a deux sortes de lots gratuits : ceux qui n'ont jamais été pris et qu'on peut obtenir pour $ 10 (52 fr. 50) et ceux qui, ayant été déjà concédés, ont été abandonnés, les colons n'ayant pas rempli les conditions exigées par le gouvernement, ou pour toute autre cause. Ces derniers, qui sont très rares, s'obtiennent pour $ 20 (105 fr.) de frais de bureau, mais ils sont meilleurs que les autres généralement ou mieux situés.

Tout homme âgé de plus de dix-huit ans, marié ou célibataire, ou toute femme veuve ayant des enfants, peut obtenir et choisir à son goût un lot gratuit de 160 acres ou 64 hectares (homestead), en remplissant une des trois conditions suivantes :

1° Trois ans de culture et de résidence, période durant laquelle le

colon ne peut être absent plus de six mois dans aucune des trois années sans forfaire à son inscription;

2° Résidence pendant deux ans et neuf mois dans un rayon de deux milles de son établissement d'un quart de section, et subséquemment, peu importe dans quel temps avant sa demande pour lettres-patentes, résidence de trois mois, non interrompue, dans une maison habitable qu'il aura érigée sur son établissement. Dans la première année : à compter de la date de l'inscription, 10 acres (4 hectares) devront être préparés et labourés; 15 acres (6 hectares) additionnelles dans la deuxième année, et 15 autres acres durant la troisième année; 10 acres (4 hec-



La coupe du blé avec la moissonneuse-lieuse.

tares) devront être ensemencées la deuxième année, et 25 (10 hectares la troisième année;

3° Le colon peut résider n'importe où pendant les deux premières années (mais il doit parfaire son inscription d'établissement en commençant à cultiver son lot dans les six mois de la date de son inscription). Dans la première année, il doit labourer et préparer pour la semence 5 acres (2 hectares) de terrain; dans la deuxième année, ensemencer ces 5 acres (2 hectares) et labourer et préparer pour la semence 10 autres acres (4 hectares) et bâtir une maison habitable. L'inscription est forfaite s'il ne commence pas à résider sur le terrain à l'expiration des deux années suivant la date de son inscription, et s'il ne réside sur son établissement au moins six mois dans chacune des trois années subséquentes.

Le colon, pour obtenir ces lots, devra s'adresser à l'agent du gouvernement qui a la charge de ces terres, soit en personne, soit par un tiers, avec une autorisation spéciale.

Le colon perd ses droits à son homestead s'il n'en prend pas possession dans les six mois.

Le gouvernement donne ces terres en toute propriété, mais le colon ne reçoit son titre de propriété définitif, qui lui donne droit de les vendre, que lorsqu'il a rempli les conditions de culture exigées par le gouvernement, c'est-à-dire au bout de trois ou cinq ans, et même davantage. Le gouvernement ne met pas d'impôts sur ces terres, le colon n'a à payer que les taxes municipales. Le bois de chauffage et de construction, qui peut se trouver sur un lot gratuit, n'appartient au colon que lorsqu'il a reçu son titre de propriété; en attendant, il peut s'en servir pour son usage, mais ne peut en vendre qu'en payant une certaine redevance au gouvernement.

Le homestead forme un carré d'un demi-mille de longueur sur un demi-mille de largeur (804 mètres 65 de chaque côté).

QUEL CAPITAL APPORTER.

Un gros capital n'est pas absolument nécessaire à celui qui veut s'établir dans les prairies. Une famille comptant quatre ou cinq travailleurs adultes réussit bien mieux qu'une autre avec un capital double ou triple, mais qui n'a à sa disposition que les bras du père et de la mère.

L'émigrant courageux et travailleur, qui n'a que quelques centaines de piastres (800 à 1,000 fr.), réussit souvent mieux que le colon riche incapable de travailler lui-même, mais enfin, il faut un peu d'argent, assez pour subvenir aux premiers besoins.

Le colon énergique et économe, qui s'établira sur un homestead avec moins de 1,500 francs ($ 300), devra se borner à acheter les objets de première nécessité : deux bœufs, une vache et son veau, une charrette, une charrue, une herse, ainsi que quelques meubles et les outils les plus indispensables. La maison qu'il construira et qui servira plus tard de laiterie ou d'écurie, ne lui coûtera pas cher. Avec $ 30 ou $ 40 (150 à 200 francs), aidé d'un ouvrier du pays, il peut la construire lui-même en quinze jours; ce ne sera pas un château, mais plus tard, lorsque l'aisance sera venue, il en fera construire une autre plus confortable; l'important est de se pourvoir d'un abri le plus tôt possible.

Nous ne conseillons pas ordinairement à celui qui possède moins de mille francs, d'acheter des bœufs ou des instruments d'agriculture. Qu'il fasse labourer, par un voisin, 4 ou 5 hectares de terre, à raison de 25 à 30 francs l'hectare et son petit capital lui suffira pour se tirer d'affaire.

S'il a soin de semer, en arrivant, sur un premier labour, des pommes de terre, des fèves, des navets, des haricots, citrouilles et autres légumes, du lin dont il vendra la graine, son avenir est presque assuré, car les dépenses pour la nourriture seront très minimes, ne consistant, pour ainsi dire, qu'en viande et en farine.

Parmi les colons arrivés avec moins de 1,000 francs ($ 200), et les trois quarts des émigrants français et belges sont dans ce cas, nous citerons M. Grimaud, du département de la Drôme, auquel il ne restait plus, à son arrivée, que la somme de $ 50 (250 fr.), et qui, loin de se décourager, se mit de suite au travail. Il commença par prendre un homestead, puis s'engagea, avec sa femme et sa jeune fille de seize ans, au service des voisins pour $ 25 (125 fr.) par mois, avec la nourriture et le logement. Un an après, il avait 10 acres (4 hectares) semées en blé, 2 acres plantées en pommes de terre) et il possédait dix bêtes à cornes. Ce résultat n'est nullement surprenant; les dépenses étant nulles, M. Grimaud avait mis chaque mois, de côté, le salaire de sa famille et s'en était servi pour faire labourer sa terre et acheter des animaux.

Interrogé sur la valeur du pays, M. Grimaud se déclara enchanté de sa nouvelle patrie et ne put s'empêcher de reconnaître que, pour un cultivateur, il y avait, au Canada, plus d'argent à gagner qu'en France. Sans doute, il est préférable de venir avec plus d'argent; plus on en a, plus le succès est certain; mais l'exemple que nous venons de citer, et qui n'est pas le seul, suffit pour prouver que le travail intelligent vaut un capital.

Voici comment les colons qui arrivent au Canada avec 3,000 ou 4,000 fr. pourraient employer leur argent :

Honoraires du Bureau des terres pour l'obtention d'un homestead ou lot gratuit	$ 10	ou	50 fr.
Matériaux et construction d'une maison	100	»	500 »
Meubles, poêle, lit, etc	50	»	250 »
2 bœufs ($ 100 à 120)	120	»	600 »
1 vache ($ 25 à 30)	30	»	150 »
Charrue, herse, charrette	50	»	250 »
Provisions d'un an, en attendant la récolte pour une famille de 5 personnes, grains de semence, etc	100	»	500 »
Outils, harnais et dépenses imprévues	40	»	200 »
Soit un capital de	$ 500	»	2,500 fr.

Une somme plus considérable permettrait certainement au colon de s'établir plus avantageusement, mais beaucoup ont commencé avec moins que cela, et sont aujourd'hui complètement à l'aise.

Quant aux colons à peu-près sans argent, le mieux pour eux est de se mettre au service de leurs voisins et d'employer leur salaire en labour sur leur homestead. Cet arrangement leur permettra d'obtenir, dès la seconde année, une bonne récolte en grain; sans cela, ils seraient obligés d'attendre plusieurs années avant d'avoir économisé la somme nécessaire pour acheter les bœufs et les instruments d'agriculture nécessaires à l'exploitation. L'émigrant qui veut travailler se tire toujours d'affaire. D'après l'expérience que nous avons du pays, nous pouvons dire que les paysans français et belges qui, après avoir payé leur passage, sont venus s'établir à la fin de mars sur des lots gratuits avec 700 à 800 francs seulement, ont toujours réussi au Canada. Leur exemple est là pour encourager les autres à venir.

CE QU'IL FAUT FAIRE EN ARRIVANT.

Le colon, surtout celui d'Europe, devra adopter les méthodes de culture dont la sagesse a été démontrée par l'expérience, et ne pas s'obstiner à vouloir cultiver comme il le faisait en Europe. Plusieurs se sont ruinés pour n'avoir pas suivi ce conseil. Il faut se rappeler que chaque pays a ses usages et qu'il est imprudent de ne pas s'y conformer. Le colon d'Europe a tout à apprendre au Canada et presque rien à montrer.

Par exemple, en ce qui concerne le défrichement de la prairie, on doit, la première année, faire deux labours; le premier, qu'on appelle *cassage*, se fait généralement dans les mois les plus chauds, juin, juillet et août, et le second en octobre et novembre ou au printemps suivant, à la profondeur de 5 à 6 pouces (0 m. 15) *et pas davantage*, les labours trop profonds donnant trop de développement à la paille. On appelle *casser* la prairie, retourner à la charrue, sur une épaisseur de 2 pouces (5 centim.), la couche gazonnée de la prairie pour la faire sécher. Le

cassage est assez dur et exige deux bœufs ou chevaux, mais pour les labours subséquents, dans la terre si friable de la prairie, un seul bœuf suffit souvent. Toutes les autres années, on ne fait qu'un labour pour chaque récolte.

Les bœufs sont préférables aux chevaux, ils sont aussi forts, coûtent moins cher d'achat, n'exigent pas d'avoine et l'herbe de la prairie suffit à leur entretien.

Dès son arrivée, en mars ou avril, le colon doit aller voir les personnes qu'il connaît ou auxquelles il est recommandé, et il fera bien de suivre leurs conseils; puis il conduira sa famille à l'hôtel ou bien chez des voisins qui voudront bien lui donner l'hospitalité pendant quelques jours, ou bien il logera sous une tente. Aussitôt sa famille à l'abri, il devra s'occuper de choisir son lot avec l'aide d'un guide; ce lot choisi, il fera construire immédiatement une petite cabane provisoire par un ouvrier du pays et se mettra lui-même à planter des pommes de terre et des légumes pour l'usage de sa famille. Si le colon vient pendant le cours de l'été, de juin à octobre, ne pouvant rien semer, il devra construire sa maison et faire le plus de labour possible pour ensemencer au printemps suivant. En venant en mars ou avril, il pourra semer jusqu'à la fin de mai, sur un seul labour, du lin, dont la graine se vend bien, de l'orge, de l'avoine, toutes sortes de légumes, des navets et des pommes de terre jusqu'à la fin de juin, mais il n'obtiendra qu'une demi-récolte, les grains ne réussissant complètement que lorsque le gazon de la prairie est complètement pourri et a été labouré deux fois. Quant au blé, il n'est pas prudent de le semer après le 10 mai, car passé cette époque, il n'a pas toujours le temps de mûrir avant les gelées d'automne. Quant à ceux qui ne pourront pas venir en mars ou avril, faute de fonds suffisants pour attendre la récolte, ils feront mieux de venir à la fin du mois de juillet pour travailler à la moisson, temps pendant lequel ils gagneront de bons salaires.

LA CULTURE ET SES PROFITS.

L'Europe ne pourra jamais lutter avec l'Amérique du Nord pour la production du blé à bon marché; les impôts, le morcellement de la propriété qui empêche l'emploi d'instruments perfectionnés, le haut prix de la terre s'y opposeront toujours.

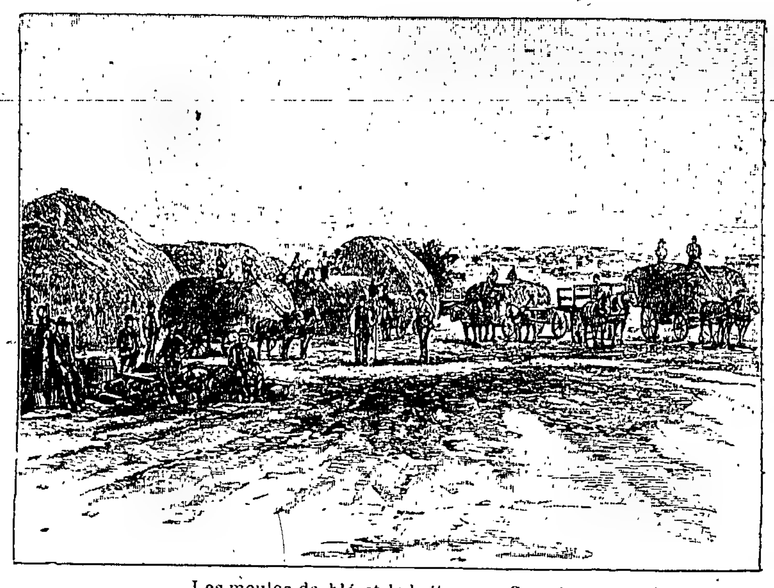
Au Canada, il n'y a pas d'impôts, la terre y est pour rien ou à peu près, et d'une si grande fertilité qu'il n'est pas besoin d'engrais; comment les pays d'Europe surchargés de taxes de toutes sortes, avec un sol épuisé, pourraient-ils lutter avec le nôtre ?

On a calculé que le prix de revient pour labourer, semer et récolter une acre de terre ou 40 ares (2 acres 1/2 = 1 hectare), est de $ 7,25 ou 36 fr. 25, décomposé comme suit :

Labour et semence	$ 3,50	ou	17,50 fr.
Semailles et hersage	50	»	2,50 »
Coupe du grain et mise en botte par la moissonneuse-lieuse	1,25	»	6,25 »
Transport et mise en meule	1,00	»	5,00 »
Battage, maximum, 5 cents (0 fr. 25) du minot pour une récolte de 20 minots à l'acre	1,00	»	5,00 »
Total des dépenses par acre	7,25	»	36,25 fr.
Moyenne des récoltes à l'acre depuis dix ans, 20 minots à 60 cents (3 fr.)	12,00	»	60,00 »
Bénéfice net par acre	$ 4,75	»	23,75 fr.
Par hectare			59,37 »

Le battage ne coûte ordinairement que 4 cents du minot (0 fr. 20 pour le blé, et 3 cents pour l'avoine et l'orge. Le minot vaut 36 litres.

Plusieurs personnes ne comptent le coût du labour et de la semence qu'à $ 3 par acre; elles n'estiment les dépenses totales par acre mis en culture qu'à $ 6,50 (32 fr. 50), ce qui augmenterait encore le bénéfice; mais, d'après le calcul ci-dessus, il est aisé de voir le profit considérable que peut faire un cultivateur qui sur 50 acres seulement, semées en blé,



Les meules de blé et le battage en Canada.

peut réaliser un bénéfice net de $ 237,50 (1,187 fr. 50), *son travail payé, sur une terre qui ne lui coûte rien.*

Il faut remarquer aussi que nous n'avons calculé le prix de vente du minot de blé qu'à 60 cents (3 francs), tandis qu'il valait $ 1.00 (5 francs) en décembre 1888 et que la moyenne de la récolte, ~~en 1887~~ et 1891, a été de 30 minots à l'acre (27 hectolitres à l'hectare), au lieu de 20, avec un prix de vente de 75 cents (3 fr. 75) au lieu de 60 cents (3 fr.)

Un cultivateur, M. Carrey qui, en 1887, avait 200 acres (80 hectares) semées en blé, a récolté 6,000 minots, soit un rendement de 30 minots à l'acre, ou 27 hectolitres à l'hectare. Le ~~battage~~ lui a coûté $ 1.50 par acre et les dépenses totales se sont élevées, pour les 200 acres, à $ 1,550 (7,750 fr.) ou $ 7,75 par acre (38 fr. 75).

La vente de 6,000 minots de blé à 60 cents (3 fr.) lui a donné	$ 3,600 ou	18,000 fr.
Les dépenses avaient été de	1,550 »	7,750 »
Il lui est resté un bénéfice net de	$ 2,050 »	10,250 fr.
Soit $ 10,25 par acre ou 128 fr. 12 à l'hectare		

Cette propriété, située à 2 milles (3 kilomètres) du chemin de fer, avait été payée $ 8 l'acre, soit 100 francs l'hectare. La valeur des 200 acres (80 hectares) était donc de $ 1,600 ou 8,000 francs et, dès la seconde année, cette terre donnait un bénéfice net de 10,250 francs ($ 2,050), c'est-à-dire une somme supérieure à son prix d'achat.

Citons encore M. Neveu, de Saint-Simon, province de Québec, qui, arrivé au Manitoba dans l'été de 1889, achetait une terre de 240 acres (96 hectares) en prairie pour $ 1,200 (6,000 francs), et dépensait en plus $ 1,200 (6,000 francs) pour la construction de maison et étables, soit en tout $ 2,400 (12,000 francs). Un an après, en 1890, il récoltait, sur 140 acres (56 hectares), 3,000 minots de blé, qui, au prix de vente de 70 cents (3 fr. 50) le minot, lui rapportaient $ 2,100 (10,500 francs), c'est-à-dire une somme presque égale au prix de toute sa terre.

Y a-t-il en Europe un seul propriétaire capable de nous montrer de si brillants résultats?

LES GRAINS, LES LÉGUMES ET LES FRUITS.

Il n'est pas prudent de s'adonner exclusivement à la culture du blé, comme le font la plupart des cultivateurs, et nous ne cesserons de recommander la culture mixte; mais jusqu'à présent c'est le blé qui a constitué la principale richesse du pays. La variété semée est principalement le blé rouge dur d'Ecosse, le "*Red Fyfe*", dont le rendement élevé en grain et en farine fait un des meilleurs blés connus. La production de ce blé, en 1887, s'est élevée à 14 millions de minots (5 millions d'hectolitres), en 1890 à 20 millions de minots (7,200,000 hectolitres) et en 1891 à 30 millions de minots, répartie entre 15,000 à 16,000 fermiers. On donne la préférence au blé parce qu'il se vend toujours bien, mais cela n'empêche pas les cultivateurs de semer et de récolter aussi en abondance, de l'avoine, de l'orge et tous les autres grains de l'Europe centrale; le maïs indigène mûrit parfaitement; les pois produisent beaucoup, mais ils ont une tendance à trop pousser; aussi recommande-t-on de semer les variétés naines de préférence à celles à hautes tiges. Toutes les plantes à racines viennent bien, la chicorée, les pommes de terre produisent énormément, les betteraves sont d'une richesse saccharine très grande, par suite de l'absence de pluie, il n'existe pas encore malheureusement de fabriques de sucre pour utiliser ces précieuses qualités. La plupart des légumes des pays tempérés réussissent aussi très bien; on a vu aux expositions des choux et des betteraves pesant 36 livres, des courges de 190 livres, des carottes de 11 et 12 livres et des pommes de terre de 3, 4 et même 6 livres, le tout obtenu sans engrais sur la terre vierge des prairies; les oignons, les melons, les concombres, les tomates, les haricots et fèves, poussent dans tous les jardins.

Les fruits ne sont pas encore beaucoup cultivés, les vergers sont rares car le pays est nouveau, et les colons ne sont pas établis depuis assez longtemps, mais on trouve à l'état sauvage, la fraise, la framboise, la mure, les groseilles, les gadelles, les cassis, les bluets (myrtilles), les atocas (canneberges), les saskatounes appelées à tort poires par les métis, qui ressemblent aux bluets ou au cassis et avec lesquelles on fait une espèce de vin agréable, les cerises à grappes, les prunes et les cerises. Tous ces fruits sauvages peuvent être améliorés par la culture ou la greffe. Le houblon croît partout à l'état sauvage dans les bouquets de bois; il en est de même de la vigne sur les bords de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine; on a commencé à planter des

pommiers, mais, pour réussir, il faut mettre les jeunes arbres à l'abri des vents du Nord, et planter des variétés rustiques, pommiers de Russie et pommettes (crab apples) de Sibérie. Le pays ne laisse donc rien à désirer sous ce rapport.

DE QUELQUES ERREURS ACCRÉDITÉES SUR LE CANADA.

Le Canada, avec une superficie de plus de 900 millions d'hectares, plus de seize fois grand comme la France, se trouve, dans sa partie sud, sous la même latitude que l'Italie et le Midi de la France. Les régions septentrionales s'étendent presque jusqu'au pôle, on met sept jours à le traverser en chemin de fer de l'Est à l'Ouest, il n'est donc pas étonnant que, dans une contrée si vaste, il y ait une grande variété de climat, mais de là à prétendre que notre pays tout entier n'est qu'un désert de glace et de neige, il y a loin.

On exagère beaucoup en Europe la rigueur de nos hivers; on se fie souvent aux récits plus ou moins fantastiques de certains voyageurs qui n'ont visité le Canada qu'en hiver, ou bien aux rapports de gens qui n'y ont jamais mis les pieds. Il en résulte les idées les plus fausses et les plus absurdes et comme complément des questions dans le genre de celles-ci :

— « J'ai lu dans une brochure sur le Canada qu'en hiver, les rivières gelaient complètement : mais alors comment font les vaches pour boire? se passent-elles d'eau ou fait-on fondre de la neige pour s'en procurer? »

« Est-il vrai qu'en Canada il tombe 3 mètres de neige (10 pieds) en hiver, mais alors il est impossible de sortir, car on doit en avoir pardessus la tête? »

Il est pourtant bien simple de penser que les rivières ne gèlent pas jusqu'au fond, que le froid n'arrête pas leur courant, qu'il suffit de casser la glace qui couvre la surface pour y puiser de l'eau en abondance et qu'enfin, en admettant même qu'il tomberait 10 pieds de neige, ça ne pourrait être d'un seul coup, mais en plusieurs fois dans le courant de l'hiver, ce qui laisse à chaque couche le temps de durcir pour pouvoir supporter les voitures et les piétons. La vérité est que la couche de neige sur la terre varie de un à trois pieds.

Ces questions, posées par des gens n'ayant que peu ou pas d'instruction, ne nous surprennent pas, mais ce qui nous afflige profondément c'est de voir des gens éminents, sous tous les rapports, calomnier un pays qu'ils ne connaissent malheureusement pas.

Dans toute l'Amérique du Nord, et par conséquent en Canada, comme aux États-Unis, les hivers sont plus rigoureux qu'en Europe, à latitude égale; ils sont aussi un peu plus longs. L'hiver commence généralement dans la province de Québec du 15 novembre au 1er décembre et un peu plus tôt dans le Nord-Ouest du Canada. Il tombe à Québec, pendant cette saison, de trois à quatre pieds de neige; dans l'Ouest, il n'y en a pas plus de deux pieds et même souvent, pas du tout dans la Colombie; il fait un peu plus froid au Manitoba, l'hiver, que dans la province de Québec, mais le printemps s'y fait sentir un mois plus tôt.

Pendant l'hiver exceptionnellement doux de 1883-1889, la neige n'est tombée véritablement à Montréal que vers le 15 janvier, et elle achevait de disparaître le 1er avril; dans les environs du Winnipeg, la capitale Manitoba, on semait du blé le 20 mars et même plus tôt encore dans

l'Ouest, ce qui n'a pas empêché tout le monde de se plaindre de ce *mauvais* hiver, parce que la neige manquait, car au lieu d'être un embarras et une nuisance, elle est, au contraire, une richesse et est toujours la bienvenue.

La neige, au Canada, n'est pas désagréable comme celle de France, de Belgique et d'Angleterre, elle est sèche et non humide, *elle ne mouille pas;* elle protège le sol et le féconde. Au contact du froid, elle durcit et forme de magnifiques routes glacées qui permettent au bûcheron de pénétrer partout dans la forêt pour y exploiter le bois, et, au cultivateur, de venir apporter ses denrées au marché. L'hiver, c'est la saison des affaires, de l'activité et de l'animation, l'époque des visites, des promenades au grand air, des veillées; les traîneaux remplacent les voitures à roues, le soleil brille presque toujours d'un vif éclat, quoique sans chaleur, et c'est parce que l'absence de neige nuisait aux communications que le commerce se plaignait du magnifique hiver de 1889.

Le thermomètre oscille ordinairement, en hiver, entre 0 et 5 degrés de froid, il descend quelquefois, il est vrai, jusqu'à 25 et même 30 degrés centigrades au-dessous de zéro, mais c'est une exception qui ne dure qu'un jour ou deux, et l'on ne s'en aperçoit pas, pour ainsi dire, lorsqu'il y a absence de vent; les maisons sont chaudes, l'usage des poêles est général, et l'on est capable de sortir dehors, même par les plus basses températures. Des froids semblables ne doivent d'ailleurs surprendre personne, car on les éprouve assez souvent en France, dans la Savoie, le Jura, l'Ardèche, la Lozère, la Haute-Loire, les Ardennes et l'Est de la France, où notamment à Epinal, dans les Vosges, on a constaté 25, 26 et même 30 degrés de froid.

Il est un fait certain, c'est que l'Européen souffre moins du froid au Canada que dans sa patrie, et qu'au bout d'un an ou deux il arrive à préférer notre hiver un peu rigoureux, notre air pur, vif et sec, mais sain et salubre, à la brume, aux pluies glaciales et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. La seule précaution à prendre, pendant l'hiver, est de ne jamais sortir sans un pardessus quelconque, pour que la transition entre la chaleur des maisons et le froid du dehors ne soit pas trop brusque; on évite ainsi les rhumes et les fluxions de poitrine. Si l'on veut bien aussi considérer que, depuis cent ans, la population canadienne s'est doublée tous les vingt-huit ans par l'excédant seul des naissances sur les décès, on arrivera facilement à la conclusion que, dans tous les cas, l'hiver du Canada n'est pas un obstacle à ce genre de *colonisation.*

La longueur de l'hiver est amplement compensée, en été, par la chaleur et la rapidité de la végétation, qui est vraiment prodigieuse et dont on ne peut se faire une idée en Europe; ainsi la vigne fleurit à la fin de juin, les foins se font en juillet, la moisson en juillet, août et septembre, le fameux blé *Red Fyfe* ne prend que 110 à 120 jours pour arriver à maturité, et le *Ladoga,* 90 à 100 jours.

Tel est simplement le climat du Canada.

Une autre idée fausse, c'est de se figurer notre pays comme peuplé de sauvages indiens et de croire que les *Canadiens* forment une race à part, couverts de peaux de bêtes, chaussés de raquettes, des plumes sur la tête, un arc et des flèches à la main, tout prêts à *scalper* leur ennemi. C'est là encore une invention de quelques romanciers qui ont cru faire ainsi de la couleur locale pour frapper l'imagination de leurs lecteurs, et l'on en est arrivé à voir représenter dans d'excellents livres

sur la géographie et les sciences, écrits par des hommes sérieux, la chute Montmorency, près de Québec, gardée par un sauvage en costume de guerre.

Les sauvages (Indiens) du Canada sont peu nombreux et presque tous civilisés; ceux qui habitent parmi les blancs se mêlent à eux, cultivent la terre et viennent travailler sur les fermes; les autres se livrent à la pêche et à la chasse; tous, bien traités par le gouvernement, sont complètement inoffensifs. Que nos chers compatriotes célibataires ne nous demandent donc plus des photographies des *femmes* du pays, pour voir leur figure et la couleur de leur peau; s'ils viennent au Canada, ils y trouveront, à leur choix, de jolies et charmantes Canadiennes-françaises ou anglaises, qui feront certainement aussi bien qu'en Europe des épouses dévouées, d'excellentes mères de famille et le bonheur de leurs maris.

DERNIÈRES CONSIDÉRATIONS SUR LES AVANTAGES DU PAYS.

Les belles prairies de l'Ouest du Canada conviennent surtout aux émigrants d'Europe. Là, pas de bois à abattre ni à faire brûler, pas de souches à arracher, pas de fossés à creuser, la terre est toute faite, couverte partout d'un riche gazon naturel, toujours prête à recevoir le soc de la charrue; le temps qu'on emploie ailleurs à abattre les arbres est employé ici à labourer et à semer. En toute saison, le colon peut se rendre en voiture jusque sur son lot, et, s'il vient au mois de juillet ou août, il peut, dès le lendemain de son arrivée, couper à la faucheuse tout le foin nécessaire à l'hivernement de ses animaux. Deux bœufs labourent de une acre à une acre et demie par jour; dans le cours de l'été, le cultivateur peut ainsi préparer de 25 à 30 acres; s'il a de quoi vivre en attendant la moisson prochaine, son avenir est assuré; au bout d'un an, il se trouvera plus avancé qu'un colon, établi sur une terre boisée au bout de dix à douze ans d'un dur travail de défrichement.

On n'y ressent pas de ces coups de vent épouvantables, de ces cyclones qui sèment partout sur leur passage la mort et la dévastation, comme dans le Dakota et l'Ouest des États-Unis. On n'y éprouve jamais de sécheresse comme au Texas et dans l'Amérique du Sud, il ne pleut pas souvent, mais les récoltes n'en souffrent jamais, car, en hiver, la terre gèle à une profondeur de deux à trois pieds, et, au printemps, elle dégèle doucement, fournissant longtemps l'humidité nécessaire à la végétation. Le climat est chaud en été, froid en hiver, mais d'une salubrité incontestable; il n'y règne ni fièvres ni maladies épidémiques, l'air est partout pur, sec et vivifiant. Il n'y a pas de bêtes féroces, ni de serpents, mais des animaux à fourrures précieuses, du gibier et du poisson en abondance : « Ah! si en France on connaissait ce pays, s'écriait M. Bigot, Français de la Loire-Inférieure, actuellement établi au Manitoba, tout le monde y viendrait. » Le brave cultivateur résumait en ces quelques mots les nombreux avantages du Grand Ouest du Canada.

LE CANADA UN DES BEAUX PAYS DU MONDE.

En 1763, la France cédait à l'Angleterre un territoire immense comme l'Europe, le Canada, et ce que Voltaire appelait dédaigneusement « quelques arpents de neige » est devenu un grand pays de plus de cinq millions d'habitants, et il y a de la place pour cent. Traversé par le

plus beau fleuve du monde, le Saint-Laurent, que les navires du plus fort tonnage remontent jusqu'à 986 milles (1826 kilomètres) de son embouchure, pour venir accoster aux quais de Montréal, le Canada possède les plus grands lacs du monde, les lacs Supérieur, Huron, Erié et Ontario; le plus grand pont du monde, le pont Victoria, en face de Montréal, d'une longueur de 9,184 pieds (2,800 mètres); la plus puissante compagnie de chemin de fer, la Compagnie du Pacifique qui, sans compter les embranchements, s'étend de Québec à Vancouver, de l'Atlantique au Pacifique, sur une longueur de 3,078 milles (4,954 kilom.), et les trois plus puissantes lignes de steamers du monde, les lignes Allan, Dominion et Beaver. Le Canada est plus près d'Europe que les Etats-Unis, car Halifax, son port d'hiver, n'est qu'à 2,480 milles de Liverpool, tandis que New-York en est à une distance de 2,980 milles; son système de navigation par les lacs, les fleuves et les canaux est incomparable, et il est sillonné, en tous sens, par 15,000 milles de chemins de fer (24,139 kilom.), qui ont transporté, en 1889, plus de douze millions de voyageurs. Enfin, le Canada est peuplé par les enfants de deux grandes nations, les Anglais et les Français, qui s'entendent parfaitement, sur ce continent, pour arriver à faire de leur nouvelle et commune patrie le plus beau, le plus prospère et le plus libre pays du monde.

COMMENT VENIR EN CANADA.

Le meilleur moment pour venir au Canada est à partir du mois de mai, mais ceux qui vont au Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, et veulent cultiver leurs terres dès la première année, feront bien de venir à la fin de mars ou au commencement d'avril. Les domestiques et les gens qui n'ont presque pas d'argent ne doivent jamais venir après le 15 août, à moins d'avoir une place assurée d'avance.

Le voyage de France ou de Belgique au Canada prend de huit à dix jours.

Lorsque le choix d'une localité pour s'y établir a été fait par l'émigrant, il vaut mieux, pour lui, prendre de suite un billet direct jusqu'à destination. Les enfants au-dessous de cinq ans voyagent gratuitement sur le chemin de fer canadien du Pacifique, et chaque émigrant, dont la destination est à l'est de Calgary, a droit sur cette ligne, par billet entier, au transport gratuit de 300 livres de bagages, qu'il devra empaqueter solidement dans des boîtes munies de poignées, ne pesant pas plus de 150 livres, et portant très lisiblement écrits son nom et sa destination.

En arrivant à Québec, en été, à Halifax, en hiver, les bagages sont examinés par la douane, mais tous les effets, outils et linge des émigrants ne payent pas de droits, et entrent en franchise (à l'exception des marchandises qu'ils pourraient amener pour vendre, ce que nous ne leur conseillons pas de faire). Après la visite de la douane, les bagages sont mis à bord du train, et, pour chaque colis, l'émigrant reçoit un *chèque*. On appelle chèque une petite pièce de métal numérotée qu'on attache après chaque colis, malle ou paquet, tandis qu'une seconde pièce exactement semblable, portant le même numéro, est remise au propriétaire et lui sert de reçu. Dès lors, la compagnie devient responsable du bagage et ne le livrera qu'à destination sur la présentation du chèque. Si, en débarquant du navire, à Québec ou à Halifax, le colon s'aperçoit qu'il lui manque quelques-uns de ses colis, il doit faire immédiatement sa réclamation aux agents du gouvernement et à ceux de la compagnie des steamers. Pour faciliter les recherches, il doit leur donner la désignation aussi exacte que possible des objets égarés: cou-

leur, dimension, contenu, étiquettes ou inscriptions qui y sont marquées; indiquer de plus le dernier endroit où les bagages ont été vus, et la station où l'on devra les envoyer quand ils auront été retrouvés.

Après avoir dépassé Montréal, les émigrants seront sur la route de leur future demeure, qu'ils atteindront bientôt dans des wagons (chars) confortables, où ils peuvent se coucher et dormir tout à leur aise pendant le trajet, car ces wagons se transforment la nuit en dortoirs. Pendant le voyage, prendre garde aux individus qui essayent de changer votre destination et veulent vous vendre des terres.

A Québec, Montréal, Winnipeg, Régina, Calgary, Edmonton et plusieurs autres villes, le gouvernement loge gratuitement les émigrants pendant quelques jours, mais il ne les nourrit pas. On peut y laisser sa famill e pendant qu'on va choisir un lot gratuit.

LE CANADA EN FRANCE ET EN BELGIQUE.

RÉPONSES A DES QUESTIONS SUR LE CANADA.

1. Les colons qui viennent s'établir au Canada ne restent pas dans les villages; ils bâtissent leur maison sur le lot gratuit donné par le gouvernement, et ils choisissent eux-mêmes ce lot. Chaque cultivateur demeure sur sa ferme, ce qui est bien plus commode pour cultiver; dans les villages, il n'y a que les marchands, les forgerons, ouvriers de métiers, rentiers, le curé, le médecin, etc... On trouve quelquefois à louer des maisons dans le voisinage de son lot, mais il n'y faut pas compter. En arrivant, vous placez votre famille à l'hôtel, chez un voisin complaisant, ou dans les maisons du gouvernement, puis vous allez choisir votre lot et bâtissez dessus, le plus vite possible, une petite maison qui vous coûtera de 150 à 200 francs et une quinzaine de jours d'ouvrage. N'apportez pas d'arbres fruitiers avec vous, il y en a au Canada qui sont acclimatés au pays; les vôtres ne réussiront pas et vous coûteront très cher de transport. Il vaut mieux venir en famille, mais comme vous avez l'air de douter de la fertilité du pays, de ses abondantes récoltes, venez seul, et je suis certain que vous serez vite converti. Le défrichement ou premier labour de la prairie se fait avec une paire de bœufs ou trois petits chevaux du pays (poneys); vous ne pouvez comparer les défrichements de mauvaises terres de bruyère, qui exigent en France deux ou trois paires de bœufs, avec le premier labour ou défrichement qui se fait au Canada sur une terre riche et fertile poussant du foin naturellement. Dans la province de Québec on loge le grain dans des granges, mais, dans l'ouest du Canada, tout se met en meules; on sème le blé en avril, l'orge, l'avoine et les pommes de terre en mai; tout est mûr dans les mois d'août et septembre, ça pousse bien plus vite qu'en France, ainsi on a vu du blé croître de 1 pouce (2 centim. 1/2) par jour, depuis sa sortie de terre jusqu'au moment de le couper. Le tabac, le maïs, la pomme de terre viennent d'Amérique; on trouve en Canada tous les animaux domestiques. Personne ne vous forcera à cultiver tout votre lot de terre de 64 hectares, mais le gouvernement ne vous donnera votre titre de propriété que lorsque vous aurez rempli les conditions qu'il exige, c'est-à-dire quand vous aurez labouré et semé six hectares. Une paire de bœufs laboure par jour près d'un demi-hectare, soit les six hectares en douze jours, ou tout au plus quinze; si vous n'êtes pas capable, en trois ou cinq ans, d'avoir sur votre lot cette quantité de terre en culture, vous faites mieux de rester chez vous, des paresseux, on n'en a pas besoin au Canada. Si vous croyez avoir trop de terre actuellement pour vous seul, lorsque vos enfants seront grands et pourront vous aider, votre situation sera changée, vous n'avez qu'à cultiver ce que vous pourrez et laisser le reste en pâturage. La moitié des 64 hectares vous coûtera le même prix comme frais de bureau, soit $ 10 ou 52 fr. 50; vous avez donc intérêt à tout prendre; dans quelques années, si vous ne voulez pas tout garder, vous trouverez facilement à vendre ce que l'on vous donne maintenant pour rien.

2. On croit beaucoup plus, en Europe, les absurdités que l'on débite sur le Canada, plutôt que la vérité, et les plus mauvais bruits sont mis en circulation par ceux qui ont quelque intérêt personnel à empêcher l'émigration. Il y a longtemps que les buffalos (bisons) n'existent plus; leur peau se vendait de 80 fr. à 100 francs, et on les a tous tués; ils ne viendront donc pas ravager vos récoltes; les loups du Canada sont bien plus petits que ceux de France et ne font presque aucun mal. Le Canada est un pays si libre que, lorsque vous débarquerez ou voudrez vous en retourner, on ne vous demandera votre nom que pour le mettre sur votre billet. On n'exige ni passeport ni aucun papier. Personne ne décachètera vos lettres, pour voir si vous dites du mal du Canada. Il n'est jamais arrivé d'accident en mer sur les grands navires qui vont au Canada. Les enfants ne sont généralement pas malades, il n'y a aucun danger. Si vous ne croyez pas ce que disent les agents du gouvernement, ni les brochures sur le Canada, consultez les colons français, belges et suisses qui y sont établis, peut-être ne serez-vous plus aussi incrédule, à moins que vous ne *vouliez* rien croire, par parti pris, quand vous verrez tout le bien qu'ils vous diront du pays.

Il fait froid l'hiver, mais pas tant que vous le croyez, et les accidents causés par les basses températures sont très rares. Ainsi, M. X... dont vous parlez, et qui aime à boire, aurait dû vous dire franchement que s'il s'est gelé un pied, l'hiver dernier, c'est parce qu'étant en état d'ivresse, il s'est endormi sur la neige et y serait certainement mort si des passants ne l'avaient ramassé. La même chose lui serait aussi bien arrivée en France.

En Canada, un garçon de vingt et un ans n'a pas besoin du consentement de son père pour se marier, il est bien plus libre sous ce rapport qu'en France où, jusqu'à vingt-cinq ans, s'il veut se marier, il lui faut le consentement de ses parents. Le mariage civil, comme il se pratique en France et dans deux ou trois autres pays d'Europe, n'existe pas au Canada, en Angleterre et aux Etats-Unis; ce sont les prêtres ou ministres des différents cultes qui marient leurs adhérents; ceux qui n'appartiennent à aucun culte se marient devant les juges de paix. Chacun est maître de ses actions. Pour l'entretien des membres du clergé, dans tous les pays où l'Eglise est complètement séparée de l'Etat, ce sont les fidèles des différents cultes qui soutiennent leurs prêtres volontairement, l'Etat ne les paye pas comme en France ou en Belgique; catholiques et protestants construisent leurs églises à leurs frais et payent les ministres de leur culte. Dans la province de Québec, les cultivateurs catholiques donnent à leurs curés, d'après la loi, la vingt-sixième partie de leur récolte en grain, mais, dans la province d'Ontario, au Manitoba, et dans les autres provinces de l'ouest du Canada, les catholiques qui veulent avoir un prêtre pour les desservir, s'entendent entre eux pour lui donner un salaire de 2,000 à 5,000 francs. Chacun paie, volontairement, suivant ses moyens, depuis 5 francs jusqu'à 50 francs par année; ceux qui ne sont ni catholiques ni protestants ne paient rien du tout, personne ne les force, et le gouvernement n'a rien à y voir. Y a-t-il rien de plus juste? je ne vois pas ce qu'on peut trouver à critiquer dans ce système, car il est tout naturel que celui qui a besoin d'un prêtre rémunère ses services. Il n'y a que les ignorants qui peuvent dire que le Canada se trouve dans la même position que la France avant 1793; nous jouissons en Canada, et depuis plus longtemps que la France, de l'égalité la plus complète et de toutes les libertés : liberté de réunion, d'association de la presse, des cultes, sous un régime véritablement constitutionnel et démocratique.

3. L'hiver, le gibier se nourrit de l'herbe sèche, des bourgeons, des jeunes branches, au besoin de l'écorce des arbres, et nos chemins de fer marchent continuellement; on est parfois obligé d'enlever la neige sur les voies, mais cela n'arrive pas plus souvent que dans certaines parties de la France, comme vous pourrez vous en convaincre, si vous venez par ici. L'ouvrage ne manque pas pendant l'hiver aux cultivateurs courageux; la neige empêche, il est vrai, le travail de la terre, mais nullement les autres travaux extérieurs. Pendant cette saison, les hommes abattent les arbres, coupent et charrient du bois de chauffage pour leur usage ou pour la vente; ils soignent leurs animaux, battent leur grain, le transportent sur le marché; à l'intérieur, les femmes font le ménage, filent et tissent leur chanvre, le lin ou la laine; les hommes pourraient aussi s'occuper à faire du savon, du charbon de bois, de la corde, de la fécule, à tourner et fabriquer des objets en bois comme cela se pratique dans le Jura et plusieurs autres parties de la France, à tresser de la paille et des paniers, toutes industries

profitables. Soyez assuré que l'ouvrage ne manque pas à celui qui veut s'occuper.

Il fait froid sans doute en hiver, mais pas continuellement; nos poêles entretiennent, jour et nuit, dans nos maisons une douce chaleur, tandis qu'en France, avec les cheminées, on se chauffe la figure mais on gèle dans le dos, et, quand il n'y a pas de feu, il fait aussi froid dans les maisons que dans les granges; on peut sortir presque en tout temps, le soleil brille presque toujours, le froid n'est certainement pas désagréable comme celui de France et de Belgique. La preuve que la température est très supportable, c'est que tous les animaux domestiques, à l'exception des vaches donnant du lait, peuvent rester dehors tout l'hiver sans en souffrir. Si notre hiver a ses inconvénients, il a aussi ses commodités. On tue, au mois de décembre, les bœufs, vaches, moutons, porcs, volailles que l'on ne veut pas nourrir, on les expose au froid ainsi que le gibier et le poisson, et on peut les conserver gelés jusqu'au mois d'avril. On a donc toujours en hiver de la viande fraîche à sa disposition, et on peut la consommer au fur et à mesure des besoins; on n'a pas besoin de rien saler, le froid conserve admirablement. Ajoutons qu'en Canada les rhumes sont peu fréquents en hiver, et les engelures inconnues, tandis qu'en Belgique et en France on en souffre beaucoup.

On aime beaucoup le vin français en Canada; il y a des personnes, qui préfèrent les vins d'Espagne, tous les deux se vendent au même prix; des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter; à table on prend du thé, du café, du lait, de la bière; les pommes valant de 3 à 5 fr. l'hectolitre, il est aisé de faire du cidre, et si vous aimez le vin, personne ne vous empêchera d'en fabriquer avec du raisin sec ou de raisin frais du pays qui se vend de 15 à 25 centimes la livre et de planter de la vigne. On ne peut juger de la richesse d'un pays d'après le vin qu'il consomme; avec vos idées, la Normandie, la Bretagne, le Nord de la France, la Belgique et l'Angleterre où l'on ne boit pas de vin seraient de tristes pays, et le contraire est vrai. Dans les endroits où la vigne ne pousse pas, on récolte beaucoup de blé et avec du blé plein son grenier il est facile de se procurer de l'argent pour acheter du vin, si on a le goût d'en boire.

4. Tout visiteur impartial trouvera certainement le Canada supérieur à la France et à la Belgique sous bien des rapports; il n'y a pas en Canada de patois; pas de différence entre les villes et les campagnes; partout c'est le même costume, les mêmes coiffures, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même langage, une unité presque parfaite, c'est comme à Paris. Les filles de la campagne sont habillées comme celles de la ville, il en est de même pour les hommes; on parle français partout avec le même accent, pouvez-vous en dire autant de votre pays? Au point de vue matériel, les cultivateurs canadiens sont plus à l'aise, vivent plus confortablement que les paysans français et belges; ce n'est pas chez eux qu'on trouve des planchers en terre battue, des maisons couvertes en paille et des tas de fumier devant la porte; personne ne porte de blouse ni de sabots, et cela se comprend facilement; en France, il n'y a plus de terre vacante, ce n'est qu'à force de privations et d'économie, et encore pas toujours, que le pauvre peut y devenir propriétaire de 3 ou 4 hectares de terre, tandis qu'en Canada, tout homme âgé de plus de 18 ans recevant gratuitement 64 hectares de bonne terre peut avec son seul travail et très peu d'argent acquérir promptement une belle aisance. Il lui est aussi plus facile qu'en Europe de faire des économies, car les salaires sont plus élevés en Canada et le plus mauvais domestique de ferme gagne au moins 600 fr. par année, nourri et logé avec trois repas de viande par jour.

Vous vous effrayez, bien à tort, de la domination anglaise en Canada. Elle ne se fait pas du tout sentir. L'Angleterre laisse le Canada complètement libre de s'administrer comme bon lui semble; ce sont les habitants du Canada, et il y en a de toutes les nationalites, qui sont les électeurs et élisent leurs députés comme en France et en Belgique. Ceux-ci, à leur tour, votent les lois canadiennes. Au bout de trois ans de résidence en Canada, vous serez électeur vous-même. Pour une colonie, il n'y a pas de meilleur système; aussi tout le monde est satisfait en Canada et personne ne se plaint. L'égalité la plus complète y existe avec la liberté.

Quant aux curés canadiens, ils ne sont pas les maîtres du pays comme vous le prétendez, ils sont soumis aux lois comme les autres citoyens et s'ils ont plus d'influence ici qu'en France, cela tient à ce qu'autrefois ils ont agi en patriotes et ont marché avec le peuple dont ils ont défendu les droits et dont ils sont restés les amis.

5. Le foin naturel qui pousse sur les prairies, quoique très nutritif, est cepen-

dant inférieur, pour les chevaux non habitués, à la fléole des prés, appelée communément mil, qui forme le fonds des prairies artificielles en Canada. Les prairies produisent tant de foin que l'on ne peut tout couper, une partie sèche sur pied et le feu le consume très souvent. Pour se préserver de l'incendie, le colon laboure quelques sillons autour de sa maison, de ses étables et de ses meules de blé. Ces feux de prairie ont lieu l'automne et le printemps; ceux de printemps font dommage au foin, en faisant périr une partie des racines. Ils cesseront complètement quand le pays sera plus peuplé.

Dans la province de Québec, la clôture mitoyenne en perches est obligatoire dans les campagnes; dans les provinces de l'ouest du Canada, elle est facultative et l'on n'enclôt généralement que les champs cultivés; les bestiaux pâturent sur toutes les prairies non encloses. On peut enclore si on le veut toute sa propriété avec des perches ou des fils de fer. Les clôtures en perches ne coûtent au colon que son travail pour aller les couper et les poser; celles en fil de fer uni ou à piquants (barbelé ou ronce artificielle) coûtent un peu plus cher, mais durent plus longtemps. On estime qu'une clôture de fil de fer barbelé à trois rangs, avec poteaux en cèdre coûte de 500 à 550 francs ($ 100 à 110) par mille de 1609 mètres; ce prix comprend l'achat des piquets, du fil de fer et la pose.

— Les poteaux ou piquets pour faire des clôtures ont généralement 6 pieds de longueur, et une grosseur au petit bout d'au moins 3 pouces; on les enfonce en terre à une profondeur de un pied et demi. Le cèdre, presque incorruptible, est le meilleur bois pour les piquets, il est aussi un des plus chers; le saule, le frêne et le chêne font aussi de bons piquets, ceux en tremble pourrissent facilement; le saule vaut le cèdre et est presque imputrescible. Les prix des piquets varient suivant les locatités et l'espèce de bois de $ 2 à $ 4 (10 à 20 francs,) le 100. Les perches à clôture en tremble de 12 à 13 pieds de long et 2 pouces (5 centimètres) au moins au petit bout valent de $ 2 à $ 3 (10 à 15 francs,) le 100; on enlève l'écorce des piquets et des perches pour les faire durer plus longtemps. A Winnipeg on paye les gros piquets de cèdre, taillés en pointe à une extrémité de $ 8 à $ 9 (40 à 45 francs) le 100; ceux en chêne ou frêne valent $ 7,00 (35 francs), ceux en épinette rouge (mélèze) ou en épinette ordinaire $ 5,00 (25 francs) le 100. Ces prix sont bien moins élevés dans les campagnes, et ceux qui veulent aller les couper eux-mêmes dans les bois n'ont à payer au gouvernement qu'un droit de coupe de 1 centin (5 centimes) par chaque piquet ou pieu de clôture. La clôture légale comporte un piquet tous les 15 pieds (4^m,50) et 3 fils de fer doubles. Le prix du fil de fer varie de $ 5 à $ 6,00 (25 à 30 francs) les 100 livres. Une livre de fil de fer barbelé est censée contenir 16 pieds en longueur, mais on n'en trouve généralement qu'un peu plus de 15 pieds. Le fil de fer double uni coûte moins cher que celui à piquants ou barbelé.

6. L'eau des puits pas assez profonds lave mal quelquefois le linge, ou cuit difficilement certains légumes; on la rend propre à tous usages en y faisant dissoudre une once de soude (soda) dans six gallons d'eau. Pour abriter sa maison contre les vents, on fait des plantations d'arbres, mais toujours en bouquets ou talles; ce sont les saules et les érables qui croissent le plus vite; on plante d'abord les saules sur trois ou quatre rangs, puis en arrière les érables. Le blé d'Inde indigène jaune et blanc pousse très bien; le blanc donne un produit plus abondant. On sème aussi les variétés Early Cory, Mitchell's Early, Minnesoter sucré (sweet). Le grain semé au semoir, qui enterre la graine, puis roulé, lève mieux et plus vite que celui semé à la main. Les avoines blanches, notamment la *Prize Cluster* et la *Canadienne*, sont plus recherchées sur le marché que les noires, dont les variétés Houdan, Etampes et Jeannette produisent cependant beaucoup. On emploie généralement 2 minots de blé, d'orge et de seigle par acre et 2 minots et demi pour l'avoine; un demi-minot de graine de lin par acre est suffisant. Semé sur un cassage ou premier labour, puis roulé, le lin produit de 8 à 10 minots à l'acre et davantage, s'il survient une bonne pluie après les semailles. On coupe le lin à la moissonneuse, mais on le laisse quelque temps en javelle sur le champ.

7. On ne peut juger exactement, en France ou en Belgique, la situation exacte du Canada, à moins d'y avoir demeuré. Personne ne fait la folie d'aller s'établir à cent lieues du chemin de fer, puisqu'on peut toujours se choisir un lot près des stations ou des villages et auprès de voisins. On trouve, dans les magasins établis

un peu partout, tout ce qu'on a besoin. L'écoulement des produits agricoles se fait toujours facilement; vous n'aurez jamais assez de produits pour suffire à la demande. Il y a des marchands qui vont, presque chaque semaine, de ferme en ferme, pour acheter ce que les cultivateurs ont à vendre.

Vous dites que la culture du blé ne donnant pas de bénéfices en France, il doit en être de même en Canada parce que la main-d'œuvre y est plus chère. C'est une erreur. En France, vous avez à payer le loyer de la terre, les impôts et le fumier; en Canada, vous n'avez rien de cela à payer. On paye un domestique, il est vrai, deux ou trois fois plus qu'en France, mais comme il travaille avec des machines, il fait bien plus d'ouvrage en Canada. Ainsi on donne, en Canada, 15 fr. à 16 francs pour couper, lier et attacher avec la machine un hectare de blé; en France, le même ouvrage, avec des domestiques qui reçoivent 1 franc ou 2 francs



Maison d'un colon en Canada.

par jour, vous revient au moins à 24 francs. Le cultivateur canadien ne sèmerait pas de blé s'il n'y trouvait pas son bénéfice, soyez-en assuré.

L'habitant, c'est ainsi qu'on appelle en Canada le cultivateur, ne travaille, pour ainsi dire, la terre que huit mois de l'année, mais cela lui suffit pour vivre largement pendant un an et se donner un confortable et une aisance dont vous ne pouvez vous faire une idée. Allez chez lui en tout temps, mais surtout en hiver, et vous verrez combien il vit largement et plantureusement, comment il pratique l'hospitalité dans de jolies maisons, bien meublées, sans mesquinerie aucune. Bien des bourgeois d'Europe se privent plus que lui. Dans presque toutes les fermes, vous trouvez des machines à coudre, souvent des pianos, toujours un petit salon ou salle de réception, les planchers se lavent chaque semaine, partout règne la plus exquise propreté.

Si les cultivateurs français et belges voulaient croire combien le colon canadien vit heureux et satisfait, c'est par centaines de mille qu'ils viendraient en Canada trouver comme lui l'aisance et le bonheur, sur le lot de 64 hectares à blé qui est donné gratuitement à tout homme agé de plus de dix-huit ans.

LES COLONIES FRANÇAISES,

CANADIENNES, BELGES ET SUISSES,

DANS L'OUEST CANADIEN.

En Manitoba.

Saint-Boniface, petite ville française en face de **Winnipeg,** la capitale du Manitoba, sur la rive droite de la Rivière Rouge. Archevêché catholique. Journal français. **Lorette, Sainte-Anne des Chênes, La Broquerie, Jolys, Saint-Malo, Otterburne, Dufrost, Arnaud** sont situées à l'est de la Rivière Rouge.

Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Royal, Sainte-Agathe, La Salle, Saint-Norbert, Saint-Vital, à l'ouest de la Rivière Rouge.

Saint-Charles, Saint-François-Xavier, Saint-Eustache-Fortier, Marquette, dans le voisinage de la rivière Assiniboine.

Lac Francis, Saint-Laurent sont tout près du grand lac Manitoba; **Rivière Tortue** et **Dufort,** dans les environs du lac Dauphin ; **Fannystelle, Saint-Claude, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Alphonse, Bruxelles** sont desservies par une ligne de chemin de fer, embranchement Sud-Ouest de la ligne du Pacifique. **Saint-Léon** est situé au nord de la station de Manitou.

Oak Lake ou lac des Chênes est une station du chemin de fer du Pacifique.

Grande Clairière est située entre les stations d'Oak Lake au Nord et Hartney au Sud.

Dans tous les endroits que nous venons de citer, il y a des terrains à vendre, mais on ne trouve des lots gratuits au Manitoba, qu'à **Whitemouth,** station de chemin de fer avant d'arriver à Winnipeg, à **Sainte-Anne des Chênes,** à la **Broquerie,** à **Lourdes** et à **Saint-Claude;** ces lots gratuits contiennent plus de bois que de prairie.

Les lots gratuits du **Lac Francis** et de **Saint-Laurent** sont surtout en prairie bonne pour l'élevage; ceux des environs du **Lac Dauphin** à **Rivière Tortue** (Turtle) et **Dufort** sont très avantageux, mais pour le moment un peu éloignés du chemin-de fer. On s'y rend en débarquant à la station d'Arden.

Un chemin de fer traversera prochainement cette colonie.

En Assiniboia.

Près de Whitewod, station du chemin de fer du Pacifique à **Sunnymead,** au **Lac Rond,** à **Montmartre** près de Wolseley, à **Saint-Christophe,** au nord de la station de Carnduff, près de la montagne de l'Orignal (Moose), et non loin des mines de charbon de la Rivière Souris, on trouve des établissements de langue française.

En Saskatchewan.

La capitale s'appelle **Prince-Albert,** c'est le terminus actuel du chemin de fer au nord de Régina. Il y a dans cette ville un évêché; l'évêque est français.

Il y a beaucoup de bons lots gratuits dans cette province, la plupart sont en prairie. Voici les principales colonies de langue française où les colons pourront se placer avantageusement.

LAC DES CANARDS.

En anglais Duck Lake (prononcez Deuq Léque) est une paroisse française établie autour de la station du chemin de fer qui porte le nom de DUCK LAKE. Son nom lui vient d'un joli petit lac qui se trouve dans le voisinage. Duck Lake n'est qu'à 36 milles (57 kilomètres) au sud de Prince-Albert, et le voisinage de la capitale lui est très avantageux. On trouve à la station plusieurs magasins, un forgeron, un moulin à farine à vapeur, un hôtel, un entrepôt de machines agricoles, un bureau de poste, une église, deux écoles, etc. Il y a encore autour de la station de Duck Lake, ou Lac des Canards, de nombreux lots gratuits à prendre à une distance variant de 2 à 4 lieues seulement, aussi engageons-nous fortement tous ceux qui le pourront à aller les prendre le plus tôt possible. Beaucoup de Français et de Belges y sont établis.

CARLTON

Prononcez Karltonne, colonie française située sur les rives de la rivière Saskatchewan, à 12 milles (18 kilomètres), à l'ouest de la station de Duck Lake, près d'un ancien fort de la compagnie de la Baie d'Hudson pour la traite des fourrures, brûlé en 1885. Il y a en cet endroit de belles terres gratuites en prairie et en bois à prendre, plusieurs sont situées à 2 lieues seulement du chemin de fer, etc., par suite très avangeuses. Le sol est de même qualité qu'au Lac des Canards. Il y a un bureau de poste, plusieurs écoles, etc.

ALDINA ou LAC MASKEG

Est sur une réserve d'Indiens (Sauvages) civilisés et convertis au catholicisme, mais plusieurs familles parlant le français s'y sont établies non loin du Lac Maskeg et la place ne manque pas pour en établir encore plusieurs milliers. On trouve à Aldina un magasin, une scierie, construite par un Canadien français, une école, chapelle, etc.

Les terres sont en prairie et en bois. Le Lac Maskeg est à 18 milles (23 kilomètres) au nord de Carlton.

Les colons qui arrivent dans cette paroisse sont logés gratuitement en attendant qu'ils aient construit leur maison.

Le bureau de poste du Lac Maskeg s'appelle Aldina.

SAINT-LOUIS DE LANGEVIN, par Boucher.

Colonie française du plus bel avenir. Les terres gratuites y sont magnifiques, beaucoup de prairies avec du bois partout en suffisante quantité, principalement sur les bords de la rivière Saskatchewan. On trouve à Saint-Louis de Langevin, une église, plusieurs écoles et magasins. Le bureau de poste porte le nom de Boucher.

BELLEVUE

Nouvelle colonie française, belge et suisse à huit milles (12 kilomètres) au sud de Saint-Louis de Langevin. Les terres gratuites y sont très belles, en prairie et en bois.

Le pays est en plaine, avec de légères ondulations, car on est proche des petites collines appelées par les métis Montagnes de Bouleau (Birch hills), du haut desquelles on jouit d'un coup d'œil vraiment magnifique et d'un panorama superbe, d'où le nom de Bellevue donné à la colonie.

BATOCHE.

A 6 milles à l'Est de la station de Duck Lake, sur la rive est de la Saskatchewan du Sud. Jolie paroisse française avec des terres très fertiles. Il y a à Batoche des écoles, une église, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs magasins, un hôtel, etc. Tout autour il y a de nombreux lots gratuits, en se dirigeant vers l'Est de la colonie principalement.

SAINT-LAURENT

Le bureau de poste de Saint-Laurent s'appelle Grandin,

Dans certaines parties de cette colonie, les terres gratuites sont plus ou moins légères et sablonneuses, quoique pouvant donner d'assez bonnes récoltes de grain ou de foin; dans d'autres, les lots gratuits ont une terre plus forte et plus fertile, le pays est généralement plat avec de légères ondulations, couvert de prairies et de bois pour tous les besoins. La Rivière Saskatchewan traverse la colonie. Il y a à Saint-Laurent une église, plusieurs écoles et magasins, etc.

DOMREMY

Colonie lorraine et alsacienne en formation près de Saint-Louis de Langevin, a été ainsi nommée par des Français en souvenir du village du même nom en Lorraine. Les lots gratuits y sont très bons.

BATTLEFORD

Est une colonie située à environ 75 milles (120 kilomètres) des stations de Saskatoon et de Clark's Crossing, et 100 milles (160 kilomètres) à l'Est de Duck Lake, au confluent de la Rivière Bataille (Battle) et de la Saskatchewan du Nord. La terre y est bonne pour la culture, mais on s'y livre surtout à l'élevage; le foin y pousse à une grande hauteur et produit abondamment. Il y a à Battleford plusieurs magasins, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs églises de différents cultes et des écoles, des casernes pour la gendarmerie, etc.

Dans l'Alberta.

La capitale de l'Alberta, Calgary, est située au centre d'un pays d'élevage, presque au pied des Montagnes Rocheuses; elle est célèbre par ses nombreuses fermes d'élevage et ses minerais de toutes sortes. Les terres bonnes pour la culture sont surtout au nord de Calgary, près des rivières du Daim Rouge (Red Deer), Bataille (Battle), et dans le district d'Edmonton.

EDMONTON.

Sur la rive nord de la rivière Saskatchewan, est le terminus du chemin de fer au nord de Calgary.

SAINT-ALBERT

A 10 milles (16 kilomètres) au nord d'Edmonton, fondée en 1860, est une paroisse de métis français et de Canadiens. C'est le siège d'un évêché; l'évêque est français. Il n'y a plus de lots gratuits à prendre à Saint-Albert; aussi les colons ont-ils été s'établir au

LAC DES ŒUFS ou MORINVILLE,

à 16 milles (25 kilomètres) de Saint-Albert, autour d'un petit lac qui porte ce nom. La colonie est surtout peuplée par des Canadiens de la province de Québec. Il y a une église et des écoles. Les terres sont très bonnes en cet endroit.

PRAIRIE ASSINIBOINE

Grande et fertile plaine à l'Ouest de Saint-Albert; une vingtaine de familles canadiennes y sont établies, mêlées à des colons allemands venus de Russie. C'est un pays magnifique, en prairie et en bois.

FORT SASKATCHEWAN

A 18 milles (28 kilomètres) à l'est d'Edmonton, en descendant la rivière Saskatchewan. Très jolie paroisse avec de bonnes terres en prairies et en bois. Le nord de la rivière est français, le sud anglais.

On trouve au fort Saskatchewan, une église, un bureau de poste et de télégraphe, plusieurs écoles et magasins.

WETASKIWIN

Mot sauvage qui veut dire terre de paix, est une station du chemin de fer à 40 milles (64 kilomètres) au sud d'Edmonton. On trouve à la station plusieurs magasins. Les terres autour de Wetaskiwin sont parmi les plus belles du district d'Edmonton; c'est une prairie boisée çà et là, qui s'étend jusqu'à la rivière Bataille (Battle river) et se continue ensuite à l'Est sur des centaines de milles. La terre est de qualité supérieure et nul doute que Wetaskiwin ne devienne bientôt un centre d'avenir.

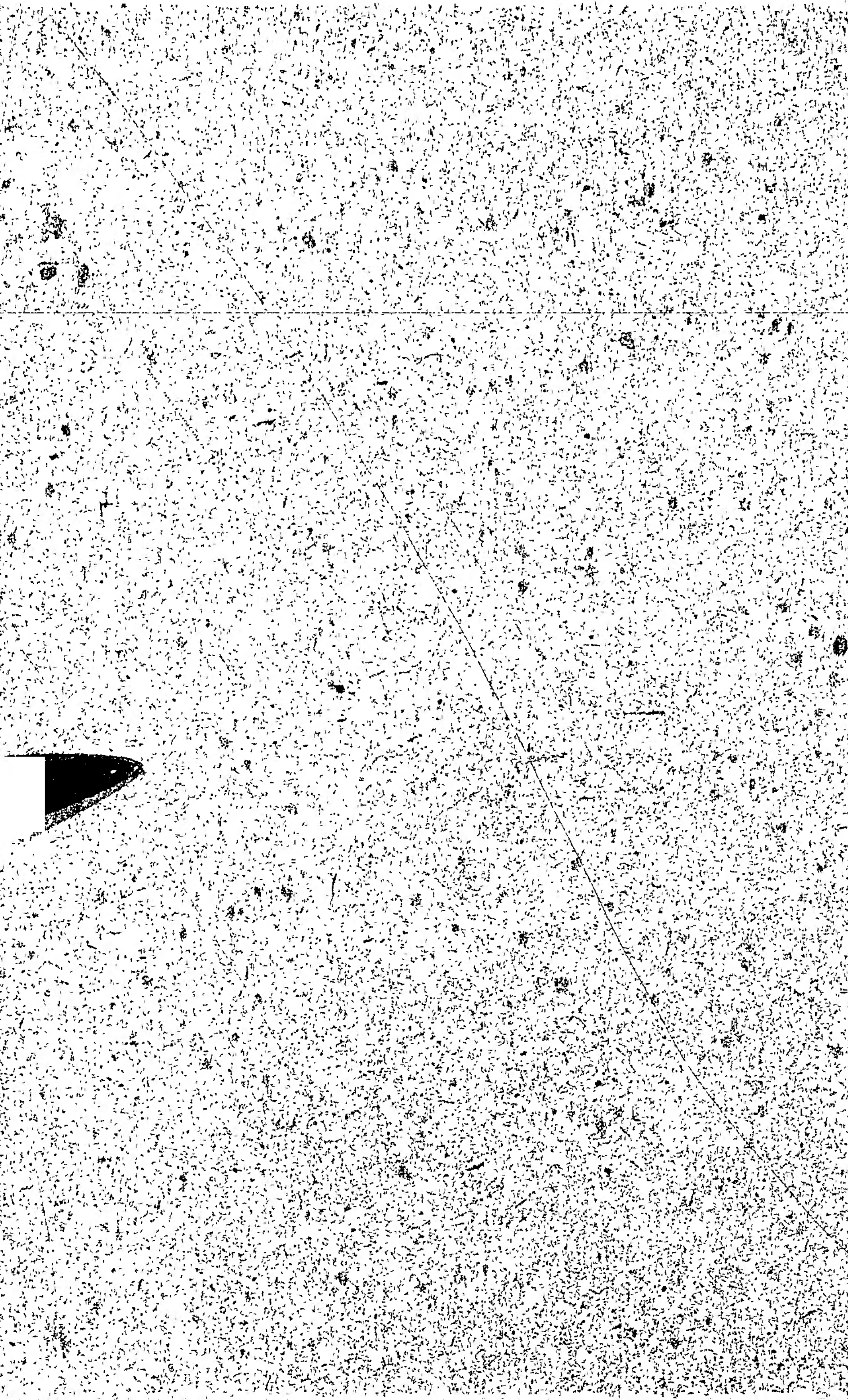
DUHAMEL

Colonie de métis français sur la rivière Bataille; l'église est à 18 milles à l'Est de la station de Wetaskiwin. Il y a des Français et des Belges dans le voisinage. Il y a de bonnes terres dans le voisinage de cette colonie.

LEDUC et LACOMBE.

sont deux stations de chemin de fer. Il y a de bons lots gratuits dans les environs.

Paris. — Imp. A. Perriaux, 51, rue des Dames.



RENSEIGNEMENTS ...ILES SUR LE CANADA

MOYENNE DES RÉCOLTES

Il n'est pas un pays au monde qui puisse donner, sans engrais, d'aussi belles récoltes que les prairies du Canada, une fois mises en culture.

Voici un tableau de la moyenne du rendement, par âcre et par hectare, pour les principaux grains et légumes depuis 10 ans :

		Minots.		Hectolitres.
Blé	par acre	22	par hectare	20
Orge	»	26	»	23 1/2
Avoine	»	36	»	33 1/2
Pommes de terre	»	234	»	210
Betteraves	»	400	»	360

NOTA. — Il est aisé de convertir les récoltes à l'âcre en hectares, en se rappelant qu'une récolte de 10 minots à l'âcre équivaut à 9 hectolitres par hectare. C'est toujours la même proportion.

POIDS LÉGAL AU MINOT DES DENRÉES AGRICOLES.

La vente des produits agricoles se fait généralement en Canada à la mesure, c'est-à-dire au minot de 36 litres, mais le poids que doit peser au minot chaque denrée est déterminé par la loi de la manière suivante :

Avoine	34 livres	ou	15	kilogr.	422
Blé	60	»	» 27	»	216
Blé d'inde (maïs)	56	»	» 25	»	401
Féves	60	»	» 27	»	216
Oignons	57	»	» 25	»	855
Orge	48	»	» 21	»	772
Pois	60	»	» 27	»	216
Pommes de terre	60	»	» 27	»	216
Sarrasin	48	»	» 21	»	772
Seigle	56	»	» 25	»	401

LES THERMOMÈTRES FRANÇAIS ET ANGLAIS.

On se sert presque toujours en Canada, dans les brochures officielles, pour marquer les températures, du thermomètre Fahrenheit, ce qui occasionne souvent des erreurs ou des confusions, lorsqu'elles sont lues en France, en Belgique et en Suisse, où le thermomètre centigrade est en usage. Les renseignements suivants sont donc utiles.

Dans le thermomètre Fahrenheit, la température de l'eau bouillante est indiquée par 212 degrés, ce qui correspond à cent degré dans le thermomètre centigrade. Le zéro du thermomètre centigrade, température de la glace fondante, est marqué 32 degrés dans le T. Fahrenheit Dans ce thermomère, le zéro est égal à 17 1/2 degré centigrade de froid. Voici d'ailleurs un tableau de comparaison entre les deux thermomètres.

COMPARAISON DES THERMOMÈTRES CENTIGRADE ET FAHRENHEIT.

Chaleur		*Froid*	
Fahrenheit	Centigrade	Fahrenheit	Centigrade
122 deg.	50 deg.	32	0 deg.
113 deg.	45 deg.	23	5 deg.
104 deg.	40 deg.	14	10 deg.
95 deg.	35 deg.	5	15 deg.
86 deg.	30 deg.	0	17 1/2 deg.
77 deg.	25 deg.	4	20 deg.
68 deg.	20 deg.	13	25 deg.
59 deg.	15 deg.	22	30 deg.
50 deg.	10 deg.	31	35 deg.
41 deg.	5 deg.	40	40 deg.
32 deg.	0 deg.	49	45 deg.

NOTE — 9 degrés Fahrenheit valent donc 5 degrés Centigrades.



Paris — Imp. PERRIAUX, 51, rue des Dames.